6ème ANNEE PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 11 JANVIER 1917 No. 44

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.60
Un an (Etranger) fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subsequentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask.

Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, Gérant

Les problèmes d'après-guerre

IMMIGRATION ET COLONISATION

Des nombreux problèmes que nous aurons à résoudre après la guerre et qui sollicitent dès maintenant notre attention, celui de l'immigration est peut-être le plus important et le plus complexe. Un pays jeune et inexploité comme le nôtre, qui se voit obligé de faire appel à l'extérieur pour développer comme il convient ses ressources naturelles, et dont la prospérité dépend avant tout de l'extension donnée à l'industrie agricole, un tel pays ne peut manquer d'envisager le grand conflit actuel de ce point de vue particulier et de se demander quel en sera le contre-coup sur le mouvement migratoire des populations européennes vers le Nouveau Monde.

La fin des hostilités sera-t-elle le signal d'une exode en masse comme on n'en a jamais vu encore? C'est l'opinion d'un bon nombre qui se basent sur le précédent de l'autre guerre franco-allemande pour prédire une immigration colossale, durant les années qui suivront la conclusion de la paix. Il n'y a pas de doute que si les mêmes causes devaient produire les mêmes effets à proportion égale, certaines régions d'Europe ne manqueraient pas d'être complètement désertées par leurs habitants qui viendraient se réfugier chez nous pour échapper à la misère et aux horreurs d'une autre guerre. Mais on sait assez que cette guerre ne ressemble en rien aux précédentes et l'on ne saurait s'étonner qu'elle en diffère aussi dans les conséquences. Les dévastations accumulées dans les pays belligérants seront si nombreuses qu'on n'aura pas trop de tous les bras pour opérer l'œuvre de restauration urgente, nécessitée par les circonstances. De tout temps, les gouvernements de là-bas se sont employés de leur mieux à entraver le départ de leurs citoyens à l'étranger; c'était en effet pour eux une perte sèche qu'ils ne pouvaient voir d'un œil indifférent. Au lendemain de la guerre, alors qu'il y aura tant de vides à combler, tant de ruines à relever, chaque homme, chaque femme représentera une valeur précieuse qu'on appréciera et à laquelle on voudra faire donner son plein rendement.

Il est vraisemblable que des mesures restrictives viendront contrecarrer le désir de ceux qui, pour une raison ou une autre, songeront à émigrer sous d'autres cieux. Ce sera en quelque sorte la mobilisation des forces nationales qui continuera sur le terrain économique. Elle sera d'ailleurs puissamment secondée par la prospérité matérielle relative qui succédera à la dure période actuelle de souffrances et de privations. D'un autre côté, il est à craindre que le Canada, moins heureux, et privé du capital européen, lui aussi mobilisé pour de longues années encore, ne retrouve pas tout de suite son ancienne prospérité et n'offre plus momentanément les mêmes avantages aux étrangers désireux d'améliorer leur situation.

Ceux qui s'imaginent qu'il s'établira un courant d'immigration des régions de la Belgique et de la France ravagées par les Allemands font montre d'une psychologie assez mal informée. Le paysan français et belge est très attaché à son coin de terre et il ne cède pas volontiers au désir d'aller tenter fortune au loin. C'est lui faire injure de croire qu'il abandonnera ses champs et son village parce qu'il les retrouvera dévastés par l'ennemi.

* * *

A vrai dire, il y aura forcément un vaincu à la fin de la guerre et de ce côté-là, du moins, peut-on espérer un flot d'immigrants qui chercheront à se soustraire aux lourdes obligations qui leur seront imposées comme suite de la défaite. Nous persistons à croire que la victoire se rangera définitivement, tôt ou tard, du côté des Alliés. Les malheureux chez qui la misère et les lourds impôts seraient susceptibles de faire naître la vocation de colons canadiens se recruteraient donc uniquement parmi les Austro-Allemands. Mais c'est là une classe d'immigrants que nous tiendrons pour indésirables, au moins pendant un certain temps. Le Canada ne peut décemment, sitôt la guerre achevée presser de venir s'établir chez lui des gens que ses soldats sont allés combattre en Europe. L'opinion publique serait d'ailleurs nettement opposée à une propagande de ce genre. Le pays sait déjà par expérience tous les inconvénients qu'il y a pour lui en ce moment à avoir hébergé dans le passé tant de sujets de nationalité ennemie, et le duc de Connaught, dans son dernier discours prononcé au Canada, nous a donné un conseil qui ne sera pas perdu.

De toutes façons, il n'apparaît donc pas que notre immigration ait de grandes chances de progresser par bonds fabuleux à la conclusion de la paix. Ceux qui tablent là-dessus pour combler le déficit énorme occasionné par notre participation à la guerre peuvent en faire leur deuil.

Après tout, ce n'est pas un mal. Le système suivi jusqu'à présent est condamné aujourd'hui par tous les esprits sérieux. Le moment est venu de réparer les erreurs du passé en préparant avec soin l'avenir. En sacrifiant la qualité à la quantité, on a introduit chez nous une foule d'étrangers qui ne rentrent nullement dans la catégorie des immigrants dont le pays a besoin. Il en est résulté cette étrange anomalie que notre population urbaine est bien supérieure à ce qu'elle devrait être, comparée à notre population rurale.

* * *

C'est dans le but très louable de combattre cet état de choses et de rétablir un équilibre jugé indispensable que les pouvoirs publics prennent leurs mesures pour diriger sur nos terres de l'Ouest le plus grand nombre possible de nos soldats à leur retour du front.

Ce serait assurément une utopie de vouloir les transformer tous en colons. Il ne faut pas perdre de vue que la majeure partie d'entre eux viennent des villes et l'on ne peut espérer que leur séjour dans les tranchées ait fait naître en eux irrésistiblement la vocation agricole. Néanmoins les facilités qui leur seront offertes de s'établir sur une terre dans des conditions avantageuses en décideront évidemment beaucoup à s'engager dans cette voie.

Le Pacifique Canadien vient précisément de rendre public le vaste plan qu'il a conçu pour favoriser l'installation, sur ses terres de l'Ouest, des soldats canadiens et anglais de la présente guerre désireux de se livrer à l'agriculture. C'est un document que l'on trouvera plus loin et qui est à lire. Le gouvernement fédéral, de son côté, s'occupe sérieusement du même problème. Il vient de convoquer à cet effet les premiers minitres de toutes les provinces afin de leur soumettre son projet et d'accepter leurs suggestions. Le public de l'Ouest attend du gouvernement une mesure destinée à promouvoir les vrais intérêts de la colonisation, c'est-à-dire autre chose qu'une réédition de ce qui s'est fait pour les vétérans de la guerre sud-africaine.

Il resterait encore à suivre l'exemple que nous donne la France et à entreprendre, nous aussi, la rééducation de nos éclopés de la guerre en vue de les rendre aptes à certains travaux agricoles faciles. Ce serait les doter d'un gagne-pain et les tenir éloignés des villes où ils ne manqueraient pas d'être à charge. Quelle institution prendra l'initiative de cette œuvre philanthropique et nationale?

Le Service National

Les conseils du travail dans les principaux centres ouvriers du Canada, notamment à Régina, Edmonton, Vancouver, Victoria, Winnipeg, Montréal, se sont opposés assez vivement à l'enregistrement demandé par le Service national. Ils veulent voir dans cette mesure un premier pas vers la conscription.

A part cela, le plan de la commission est favorablement accueilli à travers tout le pays et les réponses affluent en grand nombre à Ottawa. Les Franco-Canadiens, pour leur part, n'attendent que les questionnaires en français auxquels ils ont droit pour remplir leur devoir de citoyens.

Mort de Sir Frédérick Borden

Sir Fréderick Borden, qui fut ministre de la Milice et de la Défense sous l'administration Laurier, de 1898 à 1911, vient de mourir à Canning, Nouvelle Ecosse. Il était âgé de 69 ans.

On poursuit les spéculateurs

Des poursuites vont être intentées contre certaines personnes de l'Ontario qui par leurs agissements criminels ont provoqué la hausse de marchandises de première nécessité.

A NOS ABONNES

Plusieurs abonnés s'étonnent de ne pas recevoir les primes auxquelles ils ont droit. Nous devons leur rappeler qu'à la suite des nombreuses demandes que nous avons eu à remplir dans les dernières semaines de notre Concours, notre provision de gravures s'est trouvée subitement épuisée. Nous avons dû faire une nouvelle commande qui ne peut tarder maintenant à nous parvenir. Nos abonnés sont priés d'excuser ce retard involontaire de notre part et de patienter encore un peu.

SIMPLES NOTES

La réponse des Alliés aux puissances du Centre, signée par les dix gouvernements alliés, a été rédigée en français.

Cela ne surprendra aucun de ceux qui savent que le français est encore la grande langue internationale, mais il est bon de le rappeler pour ceux qui seraient portés à l'oublier.

* * *

A l'exemple des catholiques français qui ont entrepris, sous la direction de Mgr Baudrillart, l'oeuvre si utile et si remarquable du "Comité catholique de propagande française à l'étranger", voici que les catholiques anglais éprouvent le besoin de porter leur cause devant leurs coreligionnaires des pays neutres. Ils viennent de commencer la publication d'intéressantes lettres mensuelles qui seront lues avec plaisir et profit par tous les catholiques du monde entier.

* * *

La Ligue des Droits du français, *qui a fait de si utile besogne depuis quatre ans qu'elle est fondée, et à qui nous devons le si intéressant* Almanach de la Langue française, *va lancer prochainement une revue mensuelle* l'Action française. *Nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite. Le chef du secrétariat de la* Ligue *est notre ami C.-E. Parrot, autrefois rédacteur au* Patriote.

* * *

Jusqu'ici l'Angleterre a mobilisé un homme sur dix, l'Italie un sur onze, la Russie un sur vingt et la France un sur six. De toutes façons la France porte le plus lourd fardeau de la guerre et elle a bien droit de dire: "N'épuisez pas jusqu'au bout la France généreuse. Elle a travaillé, peiné, versé son sang, versé son or pour tous."

* * *

Il y a quelques mois, au moment où la discussion des droits du français dans Ontario était la plus vive, Sir James Grant, n'écoutant que son amour pour le Canada et pour la langue française qui a joué un si grand rôle dans son développement, publia une lettre dans le "Droit", *demandant que l'on fasse tous les efforts possibles pour que la langue française soit enseignée dans toutes les écoles du pays, d'un océan à l'autre.*

Cette lettre a fait une profonde impression, et quelle ne fut pas la surprise de son auteur, quand, au Jour de l'An, il reçut de M. Raymond Poincaré, président de la République Française, des remerciements pour cette belle attitude.

* * *

L'Action Catholique *et le* Devoir *viennent d'entrer respectivement dans leur dixième et huitième année. Nos bien vives félicitations à nos deux grands confrères, les deux aînés de la presse quotidienne catholique et indépendante.*

* * *

Il est sérieusement question de modifier, à l'intérieur, la carte de la France. La division arbitraire des 86 départements ferait place à un partage beaucoup plus rationnel en 18 régions, délimitées plutôt par la similitude d'intérêts ethniques et économiques.

* * *

"Tout catholique est officier, c'est-à-dire "dirigeant". Il croit, il sait, il est donc une force".—Pierre l'Ermite.

L'Assemblée législative se réunira le 25 janvier

L'Assemblée législative de la Saskatchewan a été convoquée pour le jeudi 25 janvier. Ce sera la sixième session de la troisième Législature, qui a été élue le 11 juillet 1912. Ce sera par conséquent la dernière session de la présente Chambre.

Le gouvernement de la Saskatchewan est exonéré

La Commission royale Wetmore a complètement exonéré le gouvernement de la Saskatchewan de toute culpabilité de fraude—touchant la construction des routes. M. Bradshaw, député de Prince-Albert, avait dévoilé, à la dernière session, que la province avait été volée de $50.000 durant les années 1913, 1914 et 1915. La Commission a reconnu à l'unanimité qu'aucun des membres du gouvernement n'avait eu connaissance de ces fraudes ni n'en avait profité.

Remaniement ministériel

La mort de l'hon. T. C. Casgrain a nécessité un remaniement du cabinet fédéral. M. Blondin, secrétaire d'Etat, devient ministre des Postes, M. Patenaude, ministre du Revenu de l'Intérieur, passe au secrétariat d'Etat et M. Sévigny, président de la Chambre, recueille le portefeuille du Revenu de l'Intérieur. M. Rhoades, vice-président de la Chambre, en devient président et M. Joseph Rainville vice-président. M. Sévigny aura à se faire réélire dans son comté de Dorchester.

Les premiers ministres provinciaux en conférence à Ottawa

Les premiers ministres des différentes provinces du Canada ont été invités à se réunir en conférence à Ottawa le 10 janvier. Ils doivent examiner ensemble toutes les questions relatives aux soldats de retour du front et en particulier celle de leur installation sur les terres de l'Ouest.

L'Alberta veut garder sa police montée

Une pétition signée par les présidents des principales associations d'éleveurs et de fermiers de l'Alberta demande au gouvernement de retenir les services de la police montée dans l'Ouest canadien. Cette pétition déclare que la police montée, à raison de son organisation demi-militaire, de ses traditions, de son prestige et de la haute estime dans laquelle elle est tenue, apporte un sentiment de sécurité aux colons dans les districts ruraux et donne à leur propriété une protection efficace que ne pourrait leur fournir un corps de police civile. Elle ajoute que c'est grâce à la police montée que l'industrie de l'élevage est devenue si florissante dans la province.

Cette protection disparaissant, les vols d'animaux se produiront sur une échelle assez considérable pour rendre impossible tout succès dans l'élevage.

M. l'abbé Meindre, curé de Ste Marthe de Rocanville, vient d'établir pour sa paroisse un bulletin du même genre que celui qu'il fondait l'an dernier à Willow Bunch. Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès.

Les taxes scolaires des catholiques doivent aller aux écoles catholiques

Un autre pas vient d'être fait dans la controverse au sujet de l'interprétation de la loi des Ecoles qui dure depuis plusieurs années en Saskatchewan. La commission des écoles publiques de Régina a perdu l'appel en cour suprême dans l'affaire des deux contribuables catholiques qui désiraient payer leurs taxes à l'école publique. La décision du juge est que les catholiques doivent payer leurs taxes scolaires pour le maintien des écoles séparées dans les districts d'école séparée et les protestants vice-versa.

Le cas sera porté devant le conseil privé.

Une élection significative à Ottawa

Les récentes élections municipales à Ottawa ont porté à la mairie M. Harold Fisher, un ami sincère des Canadiens-français, qui l'a emporté par une grosse majorité sur ses deux concurrents. Cette élection est d'autant plus significative que l'ancien maire Porter, l'un des candidats, n'avait pas craint de soulever le préjugé de race contre M. Fisher.

La capitale du pays a maintenant un maire anglais qui parle le français. La nouvelle administration compte cinq échevins canadiens-français.

Un médecin canadien-français de la Saskatchewan directeur de quatre hôpitaux militaires.

Une lettre de Paris nous apprend que le Dr Truffier, l'un des maîtres de la chirurgie française, qui est à la tête de quatre hôpitaux militaires à Paris, étant tenu de faire l'inspection de tous les hôpitaux du front, a chargé un Canadien-français, le Dr Léo Blagdon, de le remplacer à la direction de ses hôpitaux. Le Dr Blagdon faisait partie de l'hôpital Général Laval No 6, en attendant la construction d'un autre hôpital à Joinville-le-Pont, dont il devait prendre la direction. Il est un ancien élève très brillant de l'université Laval et le gendre de M. J. A. Turcotte, maître des postes de Québec. Avant de prendre du service dans le corps médical des armées canadiennes, il était établi à Montmartre, Sask.

A propos de calendriers français

La maison "Massey-Harris", qui avait commencé, l'année dernière, à donner des calendriers en français à ses clients français dans cette province, a subitement, nous assure-t-on, changé d'idée pour ne pas donner pied aux nôtres. Est-ce une résolution prise par le vice-président de cette puissante compagnie depuis son discours aux Trois-Rivières lors de la visite des Ontariens? Que feraient les autres firmes de machines agricoles si on *exigeait d'elles* des calendriers en français pour cette province? Mais tout simplement, mon cher Baptiste, tu en aurais en veux-tu en voilà, et si tu en doutes va voir ce qui se pratique dans le vieux Québec à ce sujet.

Un Sauvage d'une autre tribu.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

Le consistoire de la France

A l'heure où j'écris ces lignes, le Vatican se prépare à la cérémonie auguste, où seront créés 10 princes de l'Eglise.

Cette solennité romaine est aussi pour la France, un jour de bonheur et de réconfort.

Sur les dix cardinaux que Benoît XV va faire entrer dans le Sacré-Collège, on compte sept Italiens, appartenant aux Congrégations romaines, à la diplomatie pontificale ou au grands sièges épiscopaux de l'Italie. Les trois autres sont Français.

Or, notre pays n'avait droit, en ce moment, selon les traditions, qu'à deux cardinaux: seuls étaient à remplacer le cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry, et le cardinal Sevin, archevêque de Lyon. Benoît XV accorde à la France un chapeau supplémentaire. Il nous octroie cette faveur par un geste généreux et spontané. Bien plus, pour en souligner l'importance, il déroge aux coutumes établies. Le nouvel archevêque de Lyon, Mgr Maurin, est élevé à la dignité cardinalice avant même d'avoir pris possession de son siège. Benoît XV a voulu que le primat des Gaules, en montant sur le siège épiscopal de St Potin, fût déjà revêtu de la pourpre.

Les catholiques de France ont vivement ressenti cette attention pontificale.

Ils ne prétendent pas s'élever au-dessus des autres peuples. S'ils considèrent, avec une légitime fierté, leur antique attachement à la religion catholique, les services qu'ils ont rendu à l'Eglise et la part prépondérante qu'ils prennent à l'apostolat des nations infidèles, ils n'ont point cependant le coupable orgueil de ravaler et de dédaigner leurs frères. On les calomnie dans un but intéressé, en leur prêtant cette superbe.

Mais, quand ils s'entendent accuser, par leurs ennemis, de n'être plus qu'une race en décadence, de n'avoir plus que des restes et des souvenirs de leur religion passée, ils ont bien le droit de se redresser et de se réjouir, à la vue des bontés manifestes et exceptionnelles dont ils sont l'objet de la part du Chef de l'Eglise.

Ce n'est pas la première fois, au surplus, que Benoit XV leur affirme une paternelle et particulière affection. Le titre séculaire et glorieux de "Fille aînée de l'Eglise", que d'aucuns reprochent à la France de porter avec trop d'ostentation et qu'elle relève surtout dans un sentiment profond de reconnaissance envers Dieu et dans une sollicitude passionnée de ses devoirs envers la religion, ce titre, le Pontife actuellement régnant l'a rappelé, en termes exprès, à plusieurs reprises. En le réprouvant, ce n'est donc point notre fierté nationale, c'est le témoignage du Saint Père que l'on met en cause. Et, l'année dernière, au cours du retentissant entretien que Benoît XV accorda à M. Laudet, ancien secrétaire de l'ambassade française auprès du Vatican, il tint à déclarer formellement: "Ce n'est pas seulement la France catholique que j'aime, c'est la France tout court".

Il l'avait déjà indiqué, d'ailleurs en participant, par une généreuse aumône, à l'une de nos grandes journées de quête au profit des victimes de la guerre. Non seulement il avait voulu contribuer à cette œuvre française; mais, pour faire parvenir à nos compatriotes malheureux le don de sa munificence, il avait expressément choisi au lieu d'un représentant de l'Eglise, le Comité du Secours national. Le Comité du Secours national, c'est-à-dire le symbole le plus expressif et le plus connu de l'Union Sacrée, le résumé même de la France, l'organisme officiel où se trouvent rassemblés, à côté du Cardinal Amette et du président des Conférences de St. Vincent de Paul, les délégués de la Ligue des droits de l'Homme et de la Confédération générale du Travail; le haut et impartial conseil où catholiques et protestants, royalistes et radicaux, patriotes et révolutionnaires collaborent, depuis vingt-huit mois, dans l'harmonie la plus complète, la plus féconde et la plus ininterrompue. Benoît XV, connaissant le Comité, sa composition, ses travaux, l'avait donc choisi délibérément pour communiquer avec la France.

Mais tous ces témoignages passés sont distancés de bien loin par la dernière attestation de la bonté pontificale.

Je m'adresse ici à des lecteurs catholiques, à des esprits cultivés, connaissant l'histoire. Il n'est donc pas besoin de souligner, pour eux, l'honneur apporté par la pourpre ni l'extrême importance de la dignité cardinalice. Princes de l'Eglise et les premiers parmi les princes des familles souveraines, conseillers du Pape vivant, électeurs éventuels du Pape futur, les Cardinaux représentent une des plus hautes noblesses et l'une des puissances les plus considérables qui existent sur la terre. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'Histoire nous apprend que des nations, officiellement unies au Saint-Siège, ayant rendu de grands services à l'Eglise et acquis des titres incontestables à sa bienveillance, ont dû parfois mener de longues et difficiles négociations pour obtenir un chapeau supplémentaire. Et c'est aujourd'hui la faveur insigne que Benoit XV accorde à notre pays, qui ne l'avait point demandé, et dans une heure où cette attention doit prendre, aux yeux de l'opinion universelle, une signification plus précise et plus retentissante.

Cet acte pontifical est compris, non seulement par les catholiques français, mais par les Français de toute opinion. Il ne peut que hâter et resserrer la réconciliation qui, *peu à peu, s'opère, en France*, entre l'Eglise et l'Etat, entre les catholiques et leurs ennemis d'hier.

Cette réconciliation, si elle devient complète et durable, ainsi que nous avons tout lieu de l'espérer et que nous y travaillons, pour notre part, avec toute l'ardeur de notre patriotisme et de notre foi, serait un événement des plus heureux, pour la religion *comme pour notre patrie*. Nous pensons que, dans tous les pays, les catholiques doivent la désirer avec nous et, avec nous, prier Dieu qu'elle se réalise.

J'ai voulu, dans cette correspondance, insister tout spécialement sur la signification du Consistoire qui va se tenir à Rome. Une prochaine lettre exposera à mes lecteurs les mérites et les vertus des trois archevêques français que le Souverain Pontife élève à la pourpre romaine.

François VEUILLOT.

Pour les Cultivateurs

La lecture sur la ferme

Pourquoi nos bons cultivateurs ne font-ils pas lire davantage leurs jeunesses de 12 et 15 ans, sorties des écoles pour continuer la saine tradition de leurs parents, l'agriculture.

Faites lire ces jeunes gens, et ces jeunes filles; faites les compter. Le soir, le souper pris, le train fait, quelle plus belle recréation, ce me semble, et combien utile. Les enfants ne perdraient pas ainsi dans quelques années ce qu'ils ont péniblement acquis pendant leurs années de classe. J'ai vu des enfants qui avaient pourtant réussi à l'école et qui refusaient de signer leur nom. "Et pourquoi", leur ai-je demandé.—"Je n'ai pas écrit depuis que je suis sorti de l'école!!!" Cela est une honte pour les parents.

Faire lire un bon journal par les jeunes. Le père note le mouvement des idées, est tenu au courant de ce que fait notre gouvernement et de ce qu'il ne fait pas, parle un peu avec les siens des affaires politiques qu'il vient d'entendre traiter par un journal qui n'a pas pour mission de toujours voir bleu ou rouge. Les esprits s'élargissent et le père a rempli son rôle de premier éducateur des siens.

Et puis combien d'occasions de compter se présentent chaque jour. Vous avez vendu du lait, des animaux, du grain, etc., etc. Faites faire aux enfants le calcul du prix de vente, faites-leur déduire les frais occasionnés par la production, faites leur rendre compte du profit qui revient. Cela les intéressera et les attachera à leur noble profession.

Vous avez à bâtir une remise ou une maison, faites les calculer ce qu'il faut: cela entretiendra les connaissances acquises à l'école et donnera aux enfants de l'esprit pratique.

Qui sait si le père, moins bien favorisé dans ses années d'enfance, ne prendra pas occasion de parfaire un peu son instruction.

Cela me ramène aux débuts de la paroisse de Saint-Pie. Saint-Pie n'était pas alors la belle paroisse de Letellier. Deux maisons et une chapelle de 30 par 20 pieds. C'était le village. Le curé habitait l'une des maisons et pas très régulièrement, car il fallait missionner, et une jeune famille l'autre.

L'ennui dévorait cette famille, et le curé, qui était dévoré par la faim encore plus que par le zèle, visitait cette famille et les quelques autres plus éloignées toutes les semaines. Bref, l'ennui fut combattu,—par le père qui ne savait pas lire et le seul petit gas de la famille qui savait à peine épeler.—par le travail que nous conseillons.

Aujourd'hui le père sait lire et le petit gas est devenu M. Joseph Forcier, gros marchand de Gravelbourg.

Mes amis, vous dépensez de l'argent pour faire instruire vos enfants, c'est fort bien, et je vous en félicite, mais soignez ce capital investi quand il retombera entre vos mains pour votre bonheur, celui de vos enfants, sans parler de vos intérêts, et du soin très paternel que prend notre gouvernement du bien-être des enfants, même quand cela ne le regarde pas.

Allons, un petit effort, et vous allez voir bien vite cet effort couronné de succès. Le foyer sera plus intéressant pour vous et les vôtres, et l'esprit de famille se développera chez vous pour votre consolation et le bien de vos enfants.

N. C. JUTRAS, ptre.

Soin des poulains durant l'hiver

(Remarques par les fermes expérimentales)

Afin de nous procurer des données complètes sur le coût de l'élevage des poulains, nous avons tenu compte durant ces quatre dernières années de la nourriture donnée et des gains faits par les sujets sous expérience.

Les deux juments d'élevage à la station expérimentale, à Scott, sont des métisses Clydesdales, l'une pesant approximativement 1350 et l'autre 1550. Ces juments travaillent jusqu'au temps de la mise bas après laquelle il leur est accordé un repos de deux semaines. Léger le travail qui leur est ensuite demandé sur la ferme. On garde les poulains à l'étable pendant que les mères sont au travail. Lorsqu'elles ne travaillent pas, les juments, avec leurs poulains, sont mises au pâturage où elles reçoivent un peu de grain. Les poulains sont sevrés à l'âge de cinq mois.

Ration quotidienne.

La ration quotidienne pour les poulains sevrés était à peu près formée des aliments suivants:

Matin: 1¼ livre d'avoine concassée, ½ livre de son, 4 livres de foin de prairie.

Midi: 1¼ livre d'avoine concassée, ½ livre de son, 3 livres de foin de luzerne.

Soir: ½ gerbe d'avoine, avec paille d'avoine.

Deux fois par semaine, le soir, on remplace la gerbe d'avoine par deux livres d'avoine bouillie. Le sel entre dans la nourriture trois fois par semaine. Il est donné de l'eau trois fois par jour.

Avec ce mode d'alimentation, le coût de la nourriture d'un poulain pour 4½ mois, l'hiver dernier, s'est élevé à $14.06. Durant cette période de l'élevage, le poulain a gagné 115 livres et pesait 820 livres à l'âge d'un an. Plus vieux d'un an, le poulain reçut deux fois la quantité d'avoine concassée avec en plus une livre de foin de luzerne. On donne aussi plus de paille aux poulains plus âgés.

Abri.—Jusqu'à l'âge de deux ans les poulains passent l'hiver sous un abri et n'ont, chaque jour, qu'une heure d'exercice en plein air. Nous avons trouvé que les poulains ainsi logés deviennent plus gros que ceux tout le jour en plein air et mis à l'étable pour la nuit seulement. Pour mieux démontrer la chose, nous avons laissé un poulain libre, en plein air, tous les jours de son premier, second et troisième hiver. Un autre *poulain, un frère du premier, de* conformation inférieure, passa son premier hiver en plein air, mais fut gardé à l'intérieur et bien nourri durant son second hiver. Ce dernier à l'âge de deux ans pesait autant que le premier à l'âge de trois ans. Où il se rencontre un abri quelconque, soit arbres, défaut de terrain, clôture en planches etc. les poulains profiteront sans doute également bien en plein air, mais trop longtemps exposés sur la plaine nue, sans abri d'aucune sorte, ils deviennent transis et ne profitent pas aussi bien. Pour obvier à cet inconvénient, on réserve dans une étable bien aérée et dans un endroit bien éclairé, un espace suffisant pour une grande loge dans laquelle les poulains pourront prendre un peu d'exercice, et si, de plus, ils peuvent chaque jour passer une heure en plein air dans un enclos, bonne se maintiendra leur santé et bien conformés seront les membres.

REFLEXIONS D'"UN SAUVAGE"

La question des Langues

DANS LES PAYS CIVILISES... ET AILLEURS

Chers lecteurs,

Je crois bien que de tout temps, dans les pays jouissant du moindre embryon de civilisation, on a reconnu l'énorme avantage qu'il y a à pouvoir parler plusieurs langues, pour un homme qui veut s'instruire sérieusement, ou simplement entretenir des relations avec les peuples voisins. Mais la réalité de cet avantage est devenue de plus en plus manifeste, à mesure que, par suite de la facilité et de la rapidité des communications, les relations entre peuples sont devenues plus fréquentes.

Aussi, depuis déjà de nombreuses années, dans tous les pays civilisés, ou tendant un peu à le devenir, tels que la France, l'Italie, l'Espagne, la Russie, le Japon, la Chine, la Turquie, etc., l'étude des langues étrangères était elle à la base de tous les programmes d'éducation.

Mais, comme pour tout éducateur de bon sens, il est évidemment impossible d'enseigner aux écoliers d'un même pays toutes les langues et tous les dialectes de l'univers, on avait généralement inscrit au programme officiel de tous les pays les trois langues les plus usuelles et les plus répandues: le Français, l'Anglais et l'Allemand.

Depuis le déclanchement de la guerre actuelle, la barbarie germanique ayant dégoûté tout le monde des Teutons et de leur langue, dans le pays de l'Entente, on a décidé de supprimer l'enseignement officiel de l'Allemand, pour se livrer avec plus d'intensité encore à l'étude du Français et de l'Anglais.

A cette application générale à l'étude des langues étrangères, un pays faisait cependant exception: c'était l'Angleterre. Que voulez-vous? Les Anglais d'Angleterre se ressentent toujours un peu de leur parenté avec nos Ontariens. Donc, John Bull supposant que son dialecte anglo-saxon lui suffisait amplement négligeait à peu près complètement de se munir d'une autre langue. Avec le résultat que, quand il lui prenait fantaisie de sortir de son île, il se faisait copieusement tourner en bourrique, pour son *monoglottisme*.... Mais, il ne s'en apercevait pas !

Seulement voilà! pendant la guerre actuelle, il s'est aperçu tout d'un coup que parfois, ce serait bien commode de comprendre la langue de ses adversaires, et que c'est toujours très ennuyeux de ne pas comprendre celle de ses alliés. Et, comme John Bull est en somme un homme de sens très pratique, il s'est dit qu'il y avait urgence à réparer cette lacune dans son éducation. Ne voulant point de la langue allemande, et s'apercevant que le français est compris à peu près partout où l'anglais ne l'est pas, il a pris la résolution de se mettre à parler français: et voilà que les éducateurs d'Angleterre demandent à la France de leur envoyer une dizaine de mille instituteurs ou institutrices, pour enseigner le français aux petits Anglais d'Angleterre.

Voici comment les choses se passent parmi les nations civilisées. Maintenant voyons comment se comportent sur le même sujet, nos tribus monoglottes du Canada.

* * *

Les Ontariens tiennent indubitablement la tête de cette curieuse race. Vivant jusqu'à ces derniers temps, complètement en dehors du monde extérieur, ils ignoraient absolument qu'il y a certaines parties de l'univers où l'on ne se sert pas de l'espèce de patois anglais dont ils usent dans leur province. Il y a bien les gens de Québec qui parlent une espèce de jargon appelé le français. Mais les Ontariens regardent cela comme une déplorable infirmité intellectuelle, dont ils doivent se garder comme de la peste, en travaillant charitablement à en guérir leurs voisins.

Ce vice épouvantable est autorisé, il est vrai, par la Constitution fondamentale du pays. Mais, les Constitutions, comme chacun sait, ne sont pas parfaites. Les naturels d'Ontario ne veulent d'ailleurs entendre parler, ni de droit constitutionnel, ni de droit naturel, ni d'aucune espèce de droit qui irait à l'encontre de leurs fantaisies. Donc, au lieu de se mettre à apprendre eux-mêmes le français, comme des gens intelligents n'auraient pas manqué de le faire, ils entreprirent de faire oublier cette langue, à ceux qui avaient l'avantage de la connaître.

Mais, au milieu de cette importante occupation, voilà qu'il font tout à coup une découverte épatante. Dans le monde extérieur, il paraît que, outre le patois Ontarien, on fait usage d'une infinie diversité de langues et de dialectes! Et qu'en conséquence, une fois sorti d'Ontario, l'anglais est loin de suffire, pour le commerce et les affaires !

Cette découverte a dû les estomaquer quelque peu. Mais n'importe! des hommes supérieurs ne se démontent pas pour si peu. Nous apprendrons disent-ils, toutes ces langues diverses, et les ferons apprendre à nos enfants... toutes! excepté, bien entendu, cette affreuse langue française, qui pourrait nous tenir lieu de toutes les autres !

Pourtant, l'aventure de leurs frères émigrés au Manitoba, aurait dû les avertir de la difficulté qu'il y a à apprendre tant de langues que ça. Chacun sait en effet, que ceux-ci, au mépris de la Constitution générale du pays et de la Constitution particulière de leur province, avaient voulu eux aussi, ostraciser la langue française; et que, ne pouvant y parvenir tout à fait, ils avaient mis sur le même pied qu'elle, toutes les langues exotiques importées dans le pays par les diverses tribus d'immigrants. Ils s'aperçoivent maintenant que c'est bien difficile d'apprendre toutes les langues. Et, au lieu de reconnaître les droits primordiaux de la langue française, ils veulent absolument retourner au monoglottisme anglo-saxon, qui les met au ban des nations civilisés.

Et dire que ces gens là se fâchent, quand on leur dit qu'ils sont bêtes !...

UN SAUVAGE.

Des terres pour nos soldats

Le plan de colonisation du Pacifique Canadien

Par l'intermédiaire de son département des Ressources naturelles, le Pacifique Canadien donne avis officiel des plans qu'il a conçus pour faciliter à la fin de la guerre l'établissement, sur ses terres de l'Ouest canadien, des soldats qui auront pris du service actif dans les forces britanniques. Après avoir défini que parmi les problèmes les plus importants que devra envisager l'Empire, dès la cessation des hostilités, sera celui du retour à la vie civile des millions de soldats qui auront pris part au conflit, la compagnie reconnait que le service actif aura fait naître chez plusieurs de ces hommes, qui auparavant occupaient des emplois divers, le désir de travailler désormais à l'extérieur et que, de ce nombre, beaucoup voudront obtenir du terrain et se livrer à l'agriculture. De toutes les parties de l'Empire britannique, l'Ouest canadien leur offrira certainement le plus d'avantages et quoique, sans aucun doute, le gouvernement fédéral soit actuellement à préparer un système de colonisation, qui, en même temps qu'il augmentera notre production agricole, aidera à résoudre le problème du retour de nos soldats, le Pacifique Canadien, comme étant l'un des plus grands propriétaires fonciers du pays, comprend qu'il est de son devoir de faire aussi sa part pour faciliter la solution de cette importante question.

Seuls les soldats qui auront servi dans une unité canadienne ou anglaise, sur terre ou sur mer, qui seront mariés, seront sains de corps et auront au moins un peu d'expérience en agriculture, pourront obtenir du terrain du C.P.R. aux termes spéciaux que la compagnie a élaborés. Les candidats devront se présenter devant un comité d'examinateurs avant de signer leur contrat d'achat.

La compagnie va mettre deux genres de fermes à la disposition des militaires: les fermes dites "améliorées" avec l'assistance du département de la colonisation et les fermes dites "préparées". Les dernières dont on ne concèdera qu'un nombre limité, seront groupées en colonies dont les noms rappelleront à ceux qui les habiteront le souvenir de leurs exploits en Europe. Chacune d'elles sera prête à être occupée: la maison, les granges, les puits, les clôtures, tout sera terminé avant que le nouveau fermier en prenne officiellement possession: il y aura même quarante acres de terre prête à être ensemencée et l'on fournira, si nécessaire, le bétail, les grains et les machines agricoles.

D'après le plan des fermes "améliorées", qui seront beaucoup plus nombreuses, le colon pourra choisir, où il le voudra, une ferme qu'il lui faudra organiser lui-même, ou s'il ne le peut, avec l'assistance de la compagnie, qui lui aidera à construire sa maison, ses granges, ses clôtures, à acheter ses animaux et ses instruments d'agriculture. Dans le cas où les examinateurs du comité constateraient que le nouveau fermier ne peut suffire à sa subsistance ni à celle de sa famille pour la première année, on lui fournirait même, à taux faciles d'intérêt, certaines sommes d'argent dont le total ne devra pas dépasser la moitié de la valeur des travaux exécutés pour l'amélioration de la ferme.

Il y aura dans chaque colonie de fermes "préparées" une ferme centrale, établie et dirigée par la compagnie et dont un surintendant aura la charge. Cette ferme servira de modèle à celles des colons et ceux-ci pourront en outre dans leurs difficultés, consulter le surintendant, qui se fera un plaisir de les renseigner sur les sujets qui les embarrasseront. Il y aura encore sur cette ferme modèle les animaux de race pour la reproduction et les machines agricoles les plus onéreuses que chacun pourra employer pour son propre usage moyennant une légère rétribution quotidienne. Les colons qui se seront établis sur les fermes "améliorées" auront aussi l'avantage de recevoir des inspecteurs et surintendants de la compagnie les conseils et instructions qui leur seront nécessaires.

Les fermes ne devront être concédées qu'aux colons de bonne foi, c'est-à-dire qu'il sera strictement spécifié dans les contrats qu'il leur faudra occuper et développer leurs propriétés; afin de s'assurer que les fermiers remplissent bien cette condition, ceux-ci seront tenus d'en donner des preuves périodiquement. Le maximum de terrain vendu à un seul homme sera de 160 acres d'après le plan des fermes "préparées", (80 acres si le sol est irrigué) tandis que d'après le plan des fermes "améliorées", le colon pourra d'abord obtenir 320 acres, libre à lui plus tard de s'agrandir, s'il le juge à propos.

On a vu à ce que les termes de paiement soient aussi faciles que possible. Les fermes "améliorées" devront être payées dans les 20 ans qui suivront la date d'achat; le premier paiement pourra n'être effectué que deux ans après la signature du contrat. D'après le système des fermes "préparées", le colon occupera d'abord la propriété durant trois années à titre de locataire et ne sera tenu de payer de loyer qu'après trois ans, alors qu'il lui faudra verser pour chaque année, une somme équivalente à 6 p.c. du coût des améliorations permanentes qui auront été faites. Le colon pourra ensuite acheter sa ferme d'après le même contrat que pour l'autre plan, c'est-à-dire qu'il aura aussi vingt ans pour s'en acquitter. Son premier paiement sera dû un an après la date d'achat. Ceux qui auront des fermes irriguées ne seront pas obligés de payer l'usage de l'eau pendant les deux premières années. Le coût des améliorations permanentes et les sommes d'argent prêtées par la compagnie seront ajoutés au prix d'achat pour aussi être remboursés dans les vingt ans qui suivront. Le fermier pourra acheter son bétail, ses instruments aratoires ou ses grains moyennant billets à ordre ou hypothèques.

En formant ce projet et en le mettant à exécution, la compagnie a eu en vue, dit-elle, de s'acquitter, d'une part, de la reconnaissance qu'elle doit à ceux qui ont combattu pour la défense de nos droits et de notre liberté et qui désirent se livrer à la culture du sol après la guerre, mais quoique de ce fait, le plan soit philanthropique et tout à l'avantage de ces vétérans, surtout en ce qui concerne les termes de paiement et l'assistance matérielle et financière pendant les premières années d'occupation, la compagnie n'en a pas moins en vue le développement sage et la colonisation de ses terres et c'est son intention d'administrer ces fermes sur un pied d'affaires et de ne concéder celles-ci qu'à ceux qui ont véritablement l'intention de réussir dans leur nouvelle entreprise et qui possèdent les qualités fondamentales pour obtenir ce résultat.

Le Pape et la France

Nous nous reprocherions de ne pas signaler ici les paroles hautement significatives prononcées par S.S. Benoît XV au dernier Consistoire à la réception des trois cardinaux français :

"Ce n'est pas seulement à la Bretagne, ce n'est pas seulement à la Normandie, ce n'est pas seulement à la chaire de saint Irénée que Nous avons voulu témoigner Notre bienveillance en revêtant de la pourpre leurs pasteurs. Pourquoi se taire ? En honorant les pasteurs, Nous avons voulu honorer aussi le troupeau; pourquoi ne pas le dire? En témoignant Notre bienveillance à trois fils de la France, Nous avons voulu affirmer de nouveau qu'elle brûle toujours vive dans Notre cœur la flamme de l'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis et de Jeanne d'Arc... Nous Nous réjouissons d'avoir fortifié ainsi les liens qui l'attachent au Saint-Siège, dans la chère confiance de voir se réaliser le vœu que Nous formulions naguère:"*Utinam renorentur gesta Dei per Francos!* Puissent-ils se renouveler, les gestes de Dieu par les Francs!"

A ce moment, de tous les points de la salle, un applaudissement éclata irrésistible, respectueux, insistant, et il se prolongea durant quelques instants, malgré le geste —très paternel—par lequel S. S. Benoît XV tâchait de le comprimer. Le Pape avait prononcé ces paroles avec un accent contenu de ferveur croissante, où l'on sentait bien la profondeur de cet amour et son affection pour la France: plus d'un de ses auditeurs sentit ses yeux se mouiller de larmes en entendant ces déclarations solennelles.

Le Pape et la paix

Rappelant la faillite de la Conférence internationale de La Haye, dont quarante Etats avaient signé les protocoles solennels mais d'où le Pape avait été exclu, la *Croix* de Paris, ajoute: "Qu'on veuille bien se demander ce qui serait advenu si, le Pape étant représenté au Congrès, une Encyclique mondiale avait paru le jour où les protocoles étaient signés; si tous les évêques avaient promulgué dans tous les diocèses du monde ces textes qui n'ont été connus que des jurisconsultes et des rares habitués des grandes bibliothèques; si dans toutes les chaires du monde, la législation des lois de la guerre avait été résumée et proclamée.

"Les règlements de La Haye n'auraient-ils pas eu plus d'autorité, plus de poids, et n'auraient-ils pas eu l'heureuse fortune d'être mieux observés ? On peut, certes, poser la question.

"*Le Pape et la paix!* Nous ne savons rien de la manière dont se noueront les négociations par lesquelles se terminera cette affreuse guerre. Ce serait du reste "vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué".

"Nous ignorons par conséquent si le Pape pourra être représenté aux assises souveraines qui la termineront, ce qu'en principe les catholiques du monde entier désirent vivement.

"Mais ce que nous savons, c'est que dans ce remaniement profond de l'Europe, appelé à avoir une influence profonde sur l'organisation intérieure des sociétés, des questions d'ordre moral se présenteront, pour lesquelles la présence de la plus haute autorité morale du monde s'impose.

"Celle de la perpétuité de la paix, vers laquelle seront tendus avec anxiété tous les esprits, sera la plus importante de toutes. Or, ou bien on prétendra la faire reposer sur la *force matérielle*, et ce sera comme une guerre prolongée, ou bien on comprendra qu'elle devra être avant tout, la résultante de *forces morales*. Et alors l'intervention du Pape est nécessaire."

Le cardinal Mercier

Voici ce qu'en dit l'archevêque de Tarragone, l'un des plus illustres représentants de l'Eglise d'Espagne:

"Ce grand homme, cette gloire de l'Eglise, est un héros dont l'histoire immortalisera le nom pour sa valeur et son caractère sans tache dans ces jours d'épreuve pour sa patrie.

"Il est aussi le prince des philosophes chrétiens dans notre temps et son autorité dans les écoles catholiques de philosophie, spécialement en Espagne, peut uniquement se comparer à celle de saint Thomas, dans les écoles du moyen âge et de la Renaissance. Le nombre des élèves du cardinal Mercier en Espagne est très important.

"Tous nos auteurs chrétiens de philosophie moderne le suivent et le citent dans leurs livres pour l'éducation philosophique de notre jeunesse.

"En raison de tout cela, vous pouvez vous imaginer combien son héroïque conduite inspire parmi nous de sentiments d'amour et de sympathie pour sa cause.

Et l'archevêque espagnol ajoute:

"Les catholiques ne peuvent appuyer ni aider, en aucune façon, la cause de l'Allemagne luthérienne. Ce serait simplement absurde.

"D'autre part, les catholiques ne peuvent pas oublier que la France et l'Italie sont deux grandes nations catholiques, malgré la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui existe chez toutes deux.

"Les catholiques français donnent au monde des preuves manifestes de leur héroïsme patriotique et les Italiens de même. La guerre a ravivé les idées religieuses en la France.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 3 JANVIER

Les Allemands repoussés à Vermelles—De bonne heure, hier matin, une puissante patrouille ennemie a atteint les tranchées anglaises, à l'est de Vermelles. Les Tommies l'ont repoussée en lui faisant perdre la moitié de son effectif.

Une autre patrouille allemande composée de 40 hommes s'est également efforcée de s'approcher des positions des Anglais, au nord d'Ypres. Les quelques ennemis qui ont atteint, les tranchées en ont été immédiatement délogés. L'ennemi a subi des pertes très considérables.

Il y a eu une grande activité de la part de l'artillerie, à plusieurs intervalles, entre la Somme et l'Ancre, et au sud-est d'Ypres.

Sur le front français, on relève des bombardements, assez vifs sur le front d'Handaumont-Bezonvaux, et des bombardements intermittents sur le restant du front.

En Galicie.—Dans le voisinage du village de Pomikovitzy, au sud-ouest de Brody, en Galicie, les Allemands ont pris l'offensive, lundi, mais les Russes les ont repoussés.

Les Moscovites ont arrêté par leur tir des tentatives d'avance de l'ennemi dans la région de la forêt de Gallialovze et du village de Jarosvize.

En Roumanie—A la frontière de la Moldavie, les ennemis ont tenté de diriger une attaque dans la région de la colline 2,690, mais les Russes les ont dispersés au cours d'une contre-attaque et ont fait plusieurs prisonniers. Ils ont aussi repoussé une compagnie qui avait débouché du village de Rakojach.

Dans la vallée de la rivière Tatroch, l'ennemi opère un bombardement avec des canons de tout calibre. Il a pris l'offensive dans la région du village de Rakioach, mais il a subi un échec et a éprouvé de lourdes pertes.

Les troupes austro-allemandes se sont également portées à l'attaque au nord et au sud de la vallée de l'Oituz.

Au nord et au sud de la rivière Kasino, [illegible] de la frontière hongroise, les Roumains qui avaient d'abord reculé ont repris leurs positions et les occupent fermement, malgré de furieuses et continuelles attaques.

Les ennemis ont occupé les villages d'Andréa et de Chuddchos, et les Moscovites se sont établis dans de nouvelles positions préparées d'avance.

Dans la Dobrudja, les Russes se sont repliés sur de nouvelles positions.

Suivant le bulletin officiel de Sofia, les Bulgares poursuivent leur offensive contre la culée de pont de Matchin, dans la Dobrudja. En Valachie, ils sont à une distance de 18 kilomètres de Braila.

En Italie.—Rome signale de violentes actions d'artillerie, tout le long du front austro-allemand. Les Italiens ont riposté canonnant violemment les tranchées et les lignes de communication de l'adversaire.

Les Italiens ont fait sauter un dépôt de munitions, près de Castagnizza, sur le Sarso et ont abattu une machine autrichienne, au cours d'une incursion aérienne de l'ennemi.

Croiseur français coulé.—On annonce officiellement que le croiseur cuirassé "Gaulois" a été torpillé dans la Méditerranée le 27 décembre et a sombré en une demi-heure. Grâce au sang-froid de l'équipage et au prompts secours des patrouilleurs il n'y a eu que quatre victimes dont deux ont été tuées par l'explosion.

JEUDI 4 JANVIER

La fin de la Dobrudja.—La capture de Matchin par les Allemands est considérée comme la fin de la défense de la Dobroudja. Les Russes gardent la tête de pont de Matchin, afin de protéger Braila par l'arrière. Rien ne leur reste plus maintenant qu'une étroite bande de terrain entre les marais qui longent la route de Braila.

Les Allemands et les Bulgares sont en position de conduire leurs canons jusqu'à huit milles de Braila, et l'on dit que si les envahisseurs capturent cette dernière ville la ligne russe à l'ouest du Danube disparaîtra. Il est pris pour acquis que la résistance prolongée à l'avance allemande a rendu possible à ceux qui se défendent de sortir de la ville de Braila leurs magasins de grains et leur autre matériel.

Sur le Sereth.—Les Russes et les Roumains sont presque rendus au Sereth. prêts à livrer la grande bataille qui déterminera si l'avance de l'ennemi en Roumanie va cesser.

Les Allemands prétendent qu'ils sont parvenus devant les positions fortifiées de Fokshani, ville comprise dans le système de défense du Sereth.

France et Belgique.—Dans les environs de Souchez et dans la partie méridionale du saillant d'Ypres, l'artillerie ennemie a manifesté une grande activité, hier matin.

Sur le front français, la canonnade ordinaire a eu lieu, à divers endroits.

Sur le front belge, on relève un violent duel d'artillerie dans la région de Steenstraete, et les batteries belges ont sérieusement endommagé les positions allemandes.

VENDREDI 5 JANVIER

Tranquillité relative sur tous les fronts.—Sur le front italien, macédonien et russe de Riga aux frontières de la Galicie il n'y a eu que des engagements d'artillerie. Sur le front occidental il en a été de même sauf au nord est d'Arras et à l'est d'Armentières au nord de Lille, où des attaques d'infanterie allemande ont été repoussées par les Anglais.

Cette tranquillité relative est signe qu'à l'arrière on prépare fiévreusement la grande sonnerie du printemps, pour le cas où les négociations ne seraient pas engagées en vue de la paix.

Le haut commandement français.—Le nouveau ministre de la guerre le général Lyautey infuse du sang nouveau dans le haut commandement français. Il vient de mettre sur les cadres de réserve onze généraux de corps et il les remplace par des jeunes qui ont fait leurs preuves dans les combats de la Somme et de Verdun. De modifications en modifications le commandement de l'armée française va se trouver complètement changé au printemps.

Les conditions allemandes—Dans les milieux officiels, les réclamations allemandes les plus modérées se résument à 4 principales:

D'abord l'Allemagne désire des traités commerciaux qui lui assurent sa vie économique et industrielle contre les attaques de ses ennemis et qui puissent compenser ses pertes.

Deuxièmement, elle exige la rétrocession de ses colonies et même leur extension, comme au Congo.

Troisièmement, le maintien de ses alliances actuelles, selon son rêve de "Mittel Europa", que les Allemands caressent à l'avantage du projet d'étendre leur domination vers l'ouest au-delà de l'Escaut.

Et en quatrième lieu, la création d'un état tampon à l'est entre les Slaves et les Teutons.

Les conditions des Alliés.—A ces réclamations du programme de paix des nations du Centre, les Alliés de l'Entente vont opposer, selon toute probabilité les demandes suivantes :

Premièrement, l'évacuation de la Belgique et le paiement d'une indemnité à la Belgique.

Deuxièmement, l'évacuation des territoires envahis en France et une indemnité.

Troisièmement, la libération de la Pologne, de la Serbie et du Monténégro.

Quatrièmement, la délivrance de l'Arménie de l'oppression ottomane.

Cinquièmement l'établissement d'un protectorat en Arménie, par la Russie ou par une ligue de puissances.

Sixièmement, la fin de la domination turque en Europe, et la remise de Constantinople à la Russie.

Un appel au Saint Père.—On dit que l'empereur et l'impératrice ont envoyé un émissaire spécial au Vatican pour demander au pape avec instance d'intervenir en faveur de la paix.

SAMEDI 6 JANVIER

Situation menaçante en Grèce—Les dépêches d'Athènes dépeignent la situation comme pleine de menaces pour l'Entente. La presse, qui est entièrement dévouée aux ordres du roi, déclare avec passion que la situation est intolérable et que la Grèce n'est pas disposée à se laisser réduire par la faim à accepter les désirs arbitraires des Alliés. La Grèce ne pouvant briser le blocus avec sa flotte, il est probable qu'elle va déclarer la guerre aux forces franco-anglaises par terre. De toutes façons, il semble assuré que le gouvernement prépare quelque coup désespéré.

Préparatifs sur mer.—Un correspondant hollandais prétend que l'Allemagne prépare actuellement un formidable effort naval. La plus grande activité règne dans les ports et les chantiers de construction, les défenses aériennes anciennes sont complétées et de nouvelles sont établies.

LUNDI 7 JANVIER

Les Allemands attaquent à Verdun.—A l'ouest de la Meuse, il y a eu des escarmouches et des combats à coups de grenades dans le secteur de la Fille Morte et autour de la côte 304. Notre artillerie a bombardé activement le penchant nord de la colline 285, la Haute Chevauchée et certains travaux ennemis dans la région du Mort Homme.

A l'est de la Meuse, une attaque par surprise des Allemands, soutenue par un intense bombardement, a complètement échoué à l'est de Vaux-les-Palmes. Dans les Vosges, à l'est de la côte Sainte-Marie, une attaque ennemie a été brisée par notre feu. La nuit a été calme sur le reste du front.

Conférence des Alliés à Rome.—Un conseil de guerre des Alliés a été tenu à Rome. Y assistaient: Le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères d'Italie, Lloyd George, Briand, le général Lyautey et un représentant de la Russie. On y a surtout discuté la question des Balkans.

Va-t-on bombarder Athènes ?—La situation est toujours excessivement tendue en Grèce et l'on s'attend à un dénouement sensationnel d'une heure à l'autre. La réponse du gouvernement aux dernières demandes des Alliés n'est ni un acquiescement ni un refus, mais semble un subterfuge pour gagner encore du temps. Dans certains quartiers, on est d'avis que le bombardement d'Athènes serait l'unique moyen d'en finir.

Berlin admet—Berlin admet que les Russes ont gagné du terrain dans leur attaque d'hier près du golfe de Riga.

MARDI 9 JANVIER

Les Russes à l'attaque.—Les Russes se préparent à lancer une une nouvelle grande offensive dans le secteur de Riga. Près de Mitau et au sud de Riga, le feu de l'artillerie a été constamment en augmentant des deux côtés, ces jours-ci, et est devenu extrêmement violent. Le temps est très froid et le sol est couvert de neige.

Dimanche dernier, de grandes masses de Russes se sont lancées à l'attaque pendant une violente tempête de neige. Ils avaient leurs uniformes recouverts de chemises blanches. Ils ont réussi à pénétrer dans les tranchées allemandes sur un front de mille mètres.

Les Allemands ont envoyé toutes leurs réserves disponibles et un rude combat s'est engagé. Les Russes ont dû se replier sur leurs positions précédentes.

La Grèce a quarante-huit heures pour se soumettre.—Les ministres de l'Entente ont remis aujourd'hui au gouvernement grec un ultimatum lui accordant 48 heures pour accepter les demandes contenues dans leur note du 31 décembre

L'Entente exige, entre autres choses: la réduction de l'armée grecque, la suppression des assemblées de réservistes, la libération de tous les prisonniers pour haute trahison, la démission du commandant du premier corps d'armée, des excuses du gouvernement grec aux ministres et aux drapeaux alliés sur une place publique d'Athènes.

Les ouvriers belges font un appel à leurs camarades neutres

Les ouvriers de Belgique s'adressent aux associations ouvrières de tous les pays neutres pour obtenir leur assistance.

Au nom de la solidarité internationale qui existe entre les travailleurs, dit l'appel, les classes ouvrières de Belgique, menacées de l'esclavage, de la déportation et des travaux forcés par l'ennemi, adressent un suprême appel au secours, aux ouvriers du monde entier. Nous ne demandons pas des sympathies, mais des actes".

Le document rappelle qu'aux ouvriers réduits par elle au chômage, l'Allemagne demande de signer un contrat moyennant lequel ils travailleront chez elle, sans quoi c'est l'esclavage. Dans l'un et l'autre cas, l'exil suit. Les Allemands déportent chaque jour des milliers d'hommes qu'ils arrachent de leurs foyers, et expédient au front et en Allemagne dans des wagons à bestiaux.

Roosevelt et la paix

Roosevelt s'est élevé fortement contre la note du président Wilson aux nations belligérantes. Il la déclare intempestive, irritante, dangereuse, immorale et trompeuse. Le président, par cet acte, n'a donné aide et soulagement qu'à l'oppresseur de la Belgique et n'a pas osé dire un mot au nom des droits de cette dernière.

Mouvement de l'A.C.F.C.

L'A. C. F. C. et la presse anglaise

Du compte rendu de l'assemblée régionale de l'A. C. F. C., à Assiniboia, qu'on lira plus loin dans cette page, nous voulons relever un bref passage qui a son importance. M. l'abbé Charles Poirier, secrétaire du cercle local, l'un des orateurs de la réunion, a parlé du devoir qui nous incombe d'éclairer l'opinion anglaise à notre sujet. Comme moyen pratique d'atteindre ce but, il a conseillé d'être fidèle à envoyer des comptes-rendus de nos assemblées aux journaux anglais aussi bien qu'aux journaux français.

Peut-être le procédé étonnera-t-il quelques-uns de nos amis qui, à première vue, n'en saisiront pas les avantages. Nous n'hésitons pas cependant à le recommander vivement à tous les cercles. On ne saurait mettre en doute son efficacité pour dissiper tant de préjugés qui ont cours parmi nos concitoyens de langue anglaise.

Il faut espérer que notre Association sera un jour en mesure d'organiser sur des bases solides un système permanent de propagande française dans les milieux anglais. C'est une nécessité qui s'impose et nous ne saurions nous y soustraire. Mais en attendant que nos ressources financières nous permettent d'entreprendre cette oeuvre capitale, nous avons dès maintenant à notre disposition la presse anglaise elle-même qui nous est ouverte dans une assez large mesure, si nous savons en profiter. Que les secrétaires de nos cercles se fassent donc un devoir de tenir le public anglais au courant de ce qui se passe dans leurs assemblées et de la vie de leurs groupes en général par l'intermédiaire du journal local ou régional.

Il convient de féliciter nos amis d'Assiniboia, à qui revient le mérite de cette initiative, décidée au cours d'une réunion antérieure. Que leur exemple soit suivi à travers toute la province et nous en retirerons certainement un résultat appréciable.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

En français, s. v. p. !...

L'opinion est unanime dans nos provinces de l'Ouest à demander des questionnaires en français pour le Service national.

La *Liberté* écrit à ce sujet :

"Le français est officiel dans le domaine de l'administration fédérale. Même nos adversaires les plus acharnés le concèdent. Pourquoi les autorités militaires de ce pays affichent-elles un pareil mépris d'un droit sacré aux yeux de deux millions de citoyens du Canada? Pourquoi sans cesse heurter les sentiments intimes de l'élément ethnique le plus important de ce pays ? Cela devient tout simplement révoltant. N'a-t-on pas vu les autorités militaires pousser le dédain et l'ignorance de notre langue jusqu'au point de ne se servir que de l'anglais pour annoncer à des Canadiens-français que leurs fils étaient tombés au champ d'honneur pour la défense de l'Empire? N'a-t-on pas en plein Québec français fait usage d'affiches uniquement anglaises pour recruter des volontaires? N'a-t-on pas systématiquement relégué aux oubliettes les militaires canadiens-français? Et que de griefs ne pourrions-nous pas entasser ?

"Demandez des cartes françaises; signez les cartes françaises. C'est votre droit. Cramponnez-vous-y et n'en démordez point. Qu'on nous donne du français ou l'on n'aura rien."

De son côté, la *Libre Parole* pose au gouvernement les trois questions suivantes:

"1—La langue anglaise et la langue française sont-elles officielles au Canada ?

"2—Si oui, pourquoi les cartes-questionnaires ayant trait au service national ne sont-elles pas bilingues ?

"3—Est-ce à dessein, dans le but d'exaspérer les Canadiens-français, et afin d'avoir, au cas où ils ne répondraient pas à ces questionnaires, un prétexte pour dire qu'ils sont opposés à tout ce qui touche le service national, qu'en dehors de la province de Québec, on leur adresse des formules imprimées en anglais ?"

ASSINIBOIA, Sask.

A notre assemblée régionale des Franco-Canadiens, tenue à Assiniboia, le 28 décembre, nous avons eu le plaisir de voir présents plusieurs Franco-Canadiens des cercles voisins. Entr'autres, Messieurs les abbés A. Lemieux, curé de Willow Bunch, Dubois, curé de Laflèche, et M. l'abbé Gravel, résidant à Gravelbourg, M. Potvin, marchand de Willows.

Notre président M. Beauregard, après avoir souhaité la bienvenue à nos distingués visiteurs, fit remarquer qu'il regrettait beaucoup l'absence de M. le président général, M. le Dr Godin. Celui-ci pour de bonnes raisons venait de partir pour l'Est.

M. Beauregard est heureux de nous présenter M. l'abbé Gravel, venu de 0 milles, pour nous adresser la parole. Celui-ci, avec toute l'expérience qu'il possède, nous parle de colonisation, de groupement et de fierté nationale. Il nous explique quels moyens prendre pour ouvrir des horizons nouveaux dans nos cercles locaux. Ils s'applique à nous démontrer que nous avons des droits légitimes à faire observer dans nos écoles. Les grades I et II qui forment le cours primaire, doivent s'enseigner en français. Dans les grades III et IV nous devons utiliser les livres bilingues. Dans les grades V, VI, VII et VIII, c'est l'usage de la langue anglaise. M. Gravel, pour nous faire bien comprendre que le français n'est pas nuisible dans nos écoles, cite que dans toutes les écoles bilingues de St. Boniface 90 p.c. des élèves ont rapporté l'honneur. Il appuie fortement sur l'importance de nommer des commissaires de langue française dans les écoles. Il fait observer aussi que les parents ne doivent jamais tolérer un mot d'anglais dans les maisons. Si nous étions bien convaincus de l'importance de nous servir du français dans les écoles et dans les foyers, ces deux moyens produiraient infailliblement la fierté nationale, la mentalité et la culture française.

A M. Gravel, succède M. le curé Dubois de Laflèche. Celui-ci regrette de constater si peu de patriotisme, d'amour de race, chez un grand nombre de Belges, Suisses et Français. Le seul moyen efficace pour remédier à cela serait d'avoir plus souvent des assemblées régionales. Nous nous connaîtrions mieux et nous nous fortifierions d'avange. Autre moyen pour réveiller les endormis, émouvoir les engourdis, c'est la bonne et sérieuse lecture française. Que de nos compatriotes gaspillent leur argent et leur temps, éteignent l'amour de la race, par la lecture de livres non sérieux, que l'on trouve dans les magasins, sur les trains. M. Dubois encourage fortement le journal français dans les foyers, et si on ne le peut, qu'on supplée à la lecture par la parole.

M. le curé Lemieux, nous fit la lecture d'un article paru dernièrement dans le Bulletin de Willow Bunch sur le vrai patriotisme. La patrie a un corps et une âme. Le corps, c'est la terre qui nous fournit le pain quotidien. L'âme, ce sont les coutumes, les usages, nos droits. Ayons à cœur de conserver, d'aimer l'un et l'autre, mais surtout l'âme de la patrie au prix des plus grands sacrifices.

M. le curé Poirier, conseille d'instruire, d'éclairer la population française et la population anglaise par nos visites, nos rapports, nos rencontres.

Ayons à cœur d'être fidèles à envoyer les comptes-rendus de toutes nos assemblées aux journaux français et anglais, afin que nos frères, les anglais sachent le pourquoi de nos assemblées.

A M. Poirier, succède M. Potvin de Willows. Celui-ci fait la remarque qu'il vit dans un entourage presqu'exclusivement anglais. Il se demande souvent dans ses moments de loisir, quel sera l'avenir de ses enfants. Il nous dit que c'est chez la femme, la mère de famille que repose l'avenir et l'amour de la langue et du bon Dieu M. Potvin, appuie fortement sur l'importance de former des comités ou s'allieraient à nous plusieurs anglais, pour fonder un collège. On donne dit-il, des sommes d'argent pour les églises, et on parait oublier l'œuvre des collèges. Si chacun des cercles locaux formait une caisse où l'on verserait une petite somme d'argent, dans le but de fonder un collège pour nos jeunes garçons, quel grand pas ferait l'A. C. F. C.

M. Potvin, nous parle aussi de colonisation, nous encourage à voir à faire des placements ici et là.

M. Potvin, termine en nous rappelant un fait qui doit faire songer un peu nos Canadiens anglicisés. Il se trouve un jour en présence d'un jeune homme qui ne parlait qu'en anglais. M. Potvin voyant que la physionomie de ce jeune homme, indiquait plutôt celle d'un canadien, lui demande son nom. "*My name is Gero*" Gero, reprit M. Potvin, c'est la première fois, que j'entends ce nom parmi les anglais. Où êtes-vous né?—Dans la province de Québec.—Savez-vous comment votre père ou votre grand père, épelait leur nom?—Si je me rappelle bien c'était Giroux.—Alors, avez-vous commis de grands crimes publics, pour changer ainsi votre nom? S'il en est ainsi, vous vous exposez grandement à voyager. Alors, le *M. Gero*, tout étonné, tout surpris, fut obligé d'admettre qu'il avait changé son nom.

M. Potvin lui fit la leçon en lui disant: "Ecoute mon ami, je te donne un conseil. Tu as vécu ou tu sors d'un milieu anglais, maintenant tu rentres dans ta patrie. Sois patriote et canadien avant tout. Et n'oublie pas qu'un chien c'est un chien, et qu'un Canadien c'est un Canadien".

A M. Potvin succède M. Raymond Leduc. Celui-ci nous fit un exposé clair et net, des combats livrés dans le temps passé, pour la défense du parler français. Il évoque les vieux souvenirs. Il nous parle des vieux Gaulois, de Jeanne d'Arc, St Louis, Godefroy de Bouillon, et de tous ces ancêtres, qui n'ont point craint les fatigues, les sacrifices, et qui n'ont point eu besoin de chemin de fer, d'automobiles, pour promener partout le grand flambeau de la civilisation.

M. Leduc par des paroles bien dites et toutes enflammées de patriotisme et d'amour sincère pour la race, nous dit en terminant, que si la langue française disparait au Canada, disparaîtra aussi la vie morale et intellectuelle des générations futures.

M. Leduc est vraiment un patriote qui y met tout son cœur son âme, puisse-t-il avoir des imitateurs dans tous les cercles locaux!

La soirée se termine par une chanson vraiment patriotique et chantée par l'auteur lui-même M. Ernest Lauzière. Bravo, à ce canadien sans reproche et sans peur.

Enfin, le cercle d'Assiniboia demande au comité central par la voie de son journal, que tous les cercles locaux de la province, n'oublient point de demander, à tous les futurs candidats qui se présenteront quelle est leur intention à propos du bilinguisme et s'ils seront prêts à nous accorder justice et plein droit dans nos questions scolaires.

L'ACTION FRANCAISE

Montréal, 28 décembre. La Ligue des Droits du français, dont l'Almanach vient d'avoir un succès si considérable, commencera dès le 25 janvier prochain, sous le titre "L'Action française", la publication d'une revue mensuelle exclusivement consacrée à la question du français.

L'Action française s'est assuré, affirme-t-on, la collaboration de quelques-uns des écrivains les plus en vue du pays.

L'abonnement sera de $1.00 par année et les bureaux de la revue sont au bureau 98, immeuble Dandurand, Montréal.

Encourager l'étude du français, c'est faire acte d'un patriotisme élevé

Toronto, 5—Dans un discours prononcé au club "Empire", le professeur John Squair, qui fut jusqu'à l'été dernier, président de la section française de l'"University College", université de Toronto, a déclaré hier que désormais on devrait accorder plus d'attention à l'étude de la langue et de la littérature françaises dans l'Ontario. "Enseignez la langue de votre noble alliée dans vos écoles, a-t-il dit. Que vos enfants apprennent la langue des vainqueurs de la Marne et des défenseurs de Verdun". L'orateur a souligné le fait que deux millions des habitants du Canada parlent français. "Rappelons-nous que le meilleur moyen de gagner leur cœur, c'est de parler leur langue. Encourager l'étude de cette langue, c'est faire acte d'un patriotisme élevé".

Le professeur Squair a tracé les grandes lignes de l'histoire de l'art et de la littérature de la France, et a indiqué la place qu'elle occupe dans la vie du peuple français. Il a rappelé que l'architecture gothique est venue du nord de la France et qu'au dix-neuvième siècle, tous les grands mouvements artistiques ont pris naissance en France. D'autres pays peuvent s'énorgueillir de plus grands noms peut-être, mais nulle part plus qu'en France, les lettres ne se sont tenues à un niveau plus uniforme et plus élevé. Au dix-septième siècle, tous les peuples ont imité la France dans sa littérature et ses mœurs.

Le dévouement au Saint-Siège

Louis Veuillot, modèle de l'heure présente

L'important article suivant est du R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I., et a été publié d'abord dans le *Devoir*:

Les divisions des catholiques de France, au milieu du dernier siècle, déclarées à l'occasion de la lutte autour de l'enseignement, tenaient à diverses causes, mais étaient fondées principalement sur des divergences de principes, les uns aimant mieux la lutte active et tenace au profit de la vérite tout entière et du droit plénier, les autres, inclinant par doctrine ou par tempérament à la paix, *la petite paix* plutôt facile, et aux demi-mesures. Elles se prolongèrent au-delà de 1850, pendant toute la vie de Louis Veuillot. Les proportions respectives des factions varièrent, l'objet en changea, mais le grand catholique, lui, ne varia jamais. Il fut toujours à côté de l'Eglise, à côté du Pape, à côté des Evêques.

* * *

On aurait tort, néanmoins, de croire que son dévoument à l'Eglise et à ses chefs fut l'effet d'un simple hasard de guerre, encore moins d'un sentiment de faiblesse, de crainte ou de naïveté. Qu'on nous montre un caractère plus indépendant, une pensée plus personnelle, une "audace plus audacieuse", un besoin de combats et de contradictions plus développé!

Non, Louis Veuillot fut toujours du côté de l'autorité, la vraie, parce qu'il le voulut, parce qu'il jugeait que l'autorité c'est le vrai et le bien, et qu'il ne vaut pas la peine de sacrifier ni son temps ni sa vie pour des fantômes, qu'ils soient brillants comme le pouvoir terrestre ou la gloire humaine: il estimait qu'il n'y a de réalités, et partant qu'il n'y a de grandeur, que dans la justice et que dans le devoir.

Il fut toujours avec l'autorité. Il ne fut pas toujours avec tous ceux qui sont les dépositaires de l'autorité. Il savait assez bien sa théologie pour connaître la limite des juridictions et au besoin la rappeler à ceux qui parfois paraissaient croire que d'avoir un rayon du pouvoir confère la toute-puissance, et qui perdent inconsciemment le sens de l'obéissance et d'une humble réserve dans la mesure précise où ils l'exigent impérieusement des autres.

Tout le monde connaît qu'il eût souvent affaire à des évêques qui n'étaient pas tous également instruits, pas tous également sages, pas tous également modérés, pas toujours charitables non plus. Quelques-uns l'accusèrent fréquemment, le dénoncèrent ouvertement, ils le citèrent même parfois à leur tribunal. Toujours Louis Veuillot fut ici à la hauteur de son devoir. "De tous les sentiments que j'éprouve, le besoin d'obéir est celui qui me presse le plus. J'obéirai non seulement au Pape, mais à mon évêque. Quoique persuadé malheureusement qu'il n'a pas fait de son autorité un usage assez modéré ni assez réfléchi, cette autorité ne m'en est pas moins sainte, et je crois que je lui dois d'autant plus de *respect* (1), qu'elle s'exerce plus inopportunément, et qu'une certaine résistance pourrait avoir plus de succès... (2) Je veux sauver ma cause, mais je la veux sauver sans bruit et sans dommage pour une autorité qu'il faut *respecter* toujours, et encore plus sévèrement lorsqu'il nous semble qu'elle s'égare... (3).

Le respect des évêques, voilà bien la vraie marque du catholique sincère et consciencieux. Le respect toujours, partout, en toute matière. Louis Veuillot n'ignore pas que les évêques individuellement ne sont pas infaillibles, qu'ils ne peuvent commander à tous et en toutes questions. Il leur obéit quand leur ordre est légitime; il leur obéit même dans le cas contraire aussi longtemps que le bien ne demande pas une respectueuse abstention; quand il s'agit de questions libres et que Rome ne s'est point prononcé, il va jusqu'à penser autrement que certains d'entre eux, parce qu'il en a avec lui de plus éclairés et de plus ultramontains; mais quels que soient leurs torts ou leurs faiblesses, jamais un mot d'injure ou de simple irrévérence à leur égard n'est tombé de sa plume. Et pourtant il a le caractère vif et la bile excitable; mais il a aussi la foi profonde et délicate.

"S'il croyait pouvoir soutenir la discussion dans les choses libres, et combattre les idées personnelles de quelques évêques, il voulait en même temps se maintenir toujours dans le plus ferme et scrupuleux respect pour des personnes qui, même en dehors de leurs fonctions, ne cessent pas d'être à ses yeux non seulement vénérables, mais sacrées".

Quand il se voit obligé de les contredire en face, il en éprouve une tristesse poignante: il ne connait point ce délire frondeur et cet enthousiaste persillage des *découronneurs* de profession: dans ces conjonctures pénibles, il mesure prudemment avant de porter son coup le bien qui en pourra résulter, et le mal aussi: et s'il se décide enfin, il n'oublie pas qu'il y a des formes à garder, et que l'on ne s'adresse point aux anges des églises, comme on parle à des députés en Chambre ou même à d'honorables ministres responsables au public de leur administration.

* * *

Et la boussole toujours sûre qui doit guider quand parfois les chefs des diocèses ne pensent point tous de même, c'est de regarder Rome, et de se mettre du côté des évêques qui sont vraiment avec le Saint-Siège.

Car le Pape, c'est l'Evêque des évêques. "Monseigneur, rappelle-t-il un jour à un prélat, j'ai sans doute vu avec beaucoup de regret et de douleur le dissentiment qui existe entre votre manière de voir et celle du représentant du Saint-Père... Vous savez mieux que personne combien la rédaction de l'*Univers* aime à se tenir derrière vous et de votre côté... Nous ne nous sommes pas permis de juger, ni surtout de condamner le sentiment de Votre Grandeur, pour qui nous avons et nous aurons toujours la plus grande vénération et le plus profond respect... Mais, Monseigneur, il y a un Evêque des évêques, il y a un Pasteur des brebis, qui commande aux pasteurs des agneaux, et qui doit être obéi quand il parle. Si celui-là aussi peut, dans certains cas, se tromper et être repris, on ne peut appeler de son opinion qu'à lui-même, et le devoir des fidèles est de se soumettre en attendant qu'il ait définitivement prononcé. Où en serions-nous si nous ne tenions pas cette règle, et que deviendrait l'unité ? Un évêque dit ceci, mais un autre dit cela, et un autre, autre chose encore, et tous sont établis de Dieu pour régir son Eglise. Il faut s'en remettre à celui qui est la pierre même sur laquelle cette Eglise est édifiée, et qui sera ferme à jamais. On le peut, je crois, sans manquer à son devoir envers son propre pasteur ni envers aucun autre..." (4).

"Le Pape peut, dans certains cas se tromper et être repris, mais on ne peut alors en appeler que de lui-même à lui-même." On l'observe, Louis Veuillot connaissait que le Pape n'est infaillible que dans la mesure où le strict besoin de la foi et des mœurs le réclame pour la sainte Eglise, qu'il peut en dehors de ses définitions formelles, avoir des opinions propres, juger de certaines disputes, imposer des directions provisoires, régler la discipline des combats catholiques d'une façon qui peut n'être pas la meilleure *en soi*, et qui n'est point de sa nature irrévocable; il sait que dans les actes pontificaux il y a des principes majeurs qui sont incontestables, il y a aussi des règles de conduite qui peuvent n'être que pour un temps, et qui sont sujettes à révision, il y a des faits qui peuvent être incomplets ou même partiellement incompris. Il admet que ces faits peuvent être expliqués plus clairement au Saint-Siège, et qu'il est permis de compléter des renseignements parfois trop sommaires fournis sur son propre compte par ses opposants. Mais même en ce cas, il sait obéir: "Ce serait une chose bien cruelle pour nous et bien malheureuse, mandait-il à son correspondant de Rome, alors que des laïques, des prêtres et des évêques réclamaient la suppression de son journal, qu'après de si longs et de si sincères services nous fussions châtiés sans motif, sur la seule réputation qu'on nous fait. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce châtiment, même immérité, nous trouverait immédiatement et parfaitement dociles. Il suffirait d'un mot, d'un signe, d'un désir, même exprimé secrètement, pour qu'aussitôt nous changions tout ou nous abandonnions tout, et nous ne ferions pas même une observation: nous obéirions comme des soldats". (5).

Pourquoi? Parce que le Pape, c'est le représentant même de Jésus-Christ, et qu'obéir au Souverain Pontife c'est peut-être parfois apparemment sot—*humanum dico*,—mais cela sauve les individus et les sociétés.

Au fait, *L'Univers* fut plus de sept ans supprimé parce que, contre les volontés de l'Empereur, il avait imprimé une encyclique de Pie IX. Une lettre du Saint-Père l'avait ainsi enseveli pendant tout ce temps dans le silence de la mort.

Notons ici l'un des caractères saillants de la fidélité de *L'Univers* et de son directeur au Saint-Siège, caractère rare parce que difficile, je veux dire sa discrétion, son discernement filial et protecteur. "Il vaut mieux, écrivait-il finement, suivre le Pape en se tenant à sa soutane que de chercher à le tirer en avant, le Pape étant assez sage pour n'être ni retenu ni poussé".

Attentif à deviner la pensée du Chef de l'Eglise, jamais il ne la voulut exagérer non plus que lui donner des entorses pour s'en plus commodément servir. Il la prit telle qu'elle lui vint, sans plus, et en fit son drapeau d'amour et de gloire.

* * *

Facile, opposera-t-on, que d'obéir au Pape, quand il approuve, encourage et stimule, quand il signe nos plans, quand il bénit nos luttes. Mais... Louis Veuillot ne fit point cette distinction.

L'heure vint, plusieurs fois, où Pie IX lui imposa des sacrifices. Le Pape lui demanda parfois de se soumettre à des évêques qui avaient tort: il se soumit. Le Pape, un jour, à la suite d'une âpre controverse où Louis Veuillot avait parfois pris le ton que méritait celui de ses adversaires, écrivit une lettre où il reprochait aux uns leurs erreurs et aux autres leurs vivacités. Comme de juste, ceux-là tombèrent sur Louis Veuillot, et ne trouvèrent rien à prendre pour leur compte dans le document de Rome. Pourtant, à *L'Univers* le Pape recommandait d'abandonner des mots, et à ses ennemis il ordonnait d'embrasser des doctrines. Pour les clairvoyants, la différence était sensible.

Sous la pluie des invectives qui l'accablèrent alors, à cet écho du chorus triomphal qu'entonnaient ceux qui pourtant étaient les plus frappés, Louis Veuillot,—il l'avoue humblement,—eut des envies de tout laisser là. ..."En général, confiait-il, je ne commence pas par le bon mouvement. J'ai eu envie de m'abandonner à l'obéissance fière, en me taisant tout haut, et en me disant tout bas: Que Moïse s'arrange comme il pourra!... J'ai sucé ce réglisse pendant une heure, j'ai aperçu à temps que c'était bête et qu'il ne me convenait pas de regarder en haut avec cet air d'archange culbuté..." (6)

Puis il ajouta ce spirituel passage, admirable de foi et de force chrétienne, que nous voudrions voir attentivement médité: "C'est amer, c'est embarrassant", continua-t-il, en effet, parvenu à plus de calme, "et, à regarder humainement, c'est cruel; mais, dans le fond, ce n'est qu'*une bénédiction qui entre en brisant les vitres.*

Beaucoup de ces bénédictions prennent cette voie et ne sont pas les moins efficaces. *Il ne faut qu'attendre un peu*, et voilà justement ce qui ne nous plaît point en ce temps-ci; mais le bon Dieu n'est nullement tenu de s'accommoder à nos humeurs, et ce serait un terrible coup pour la race humaine s'il se mettait à la traiter uniquement par l'électricité. J'ai trouvé d'abord que le Saint Père me piquait bien à sec, et qu'il m'introduisait dans les veines un bien âcre venin: à présent, je commence à croire qu'il m'a simplement *vacciné*. Le Saint Père fait toujours ce que veut le bon Dieu, même quand il semble ne pas le faire comme le bon Dieu l'avait voulu. Attendons, *prions que le vaccin prenne*, et bientôt nous verrons que le Saint Père a été plus sage que nous, et, s'il le faut, pour la satisfaction de ceux qui grognent toujours (ainsi que j'ai fait ces jours derniers) nous verrons qu'il a été plus sage *que lui-même*.

En tout cas, réjouissons-nous d'être des fils d'obéissance, et demeurons fermes à suivre une autorité qui n'impose jamais le péché ni l'erreur". (7) Car le Pape n'aime que le bien, il n'aime que la vérité, et s'il fait parfois souffrir, c'est pour guérir et pour relever. Ainsi juge encore le sens catholique. Sa parole, "soit qu'elle domine le bruit des luttes scolaires, soit qu'elle résonne au-dessus des tranchées sanglantes et des champs de carnage, mérite tout notre respect et toute notre filiale soumission.

Ce qui tombe des lèvres papales est sacré; ce qui est signé du nom de la première autorité de ce monde doit être lu des yeux de la foi. La société se meurt d'un mal de révolte contre celui qui seul peut la sauver. L'injustice ne saurait venir du défenseur de toute justice. Les hommes passent; mais les principes, dégagés de la poussière des faits et du nuage des préjugés et des passions, demeurent. Ils demeurent avec toute leur force logique et dans tout leur éclat rayonnant et victorieux... C'est sur cette base solide que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs". (8)

* * *

Tels furent toujours les sentiments de Louis Veuillot, fils et soldat de l'Eglise. Il les exprimait très solennellement dans une adresse de *L'Univers* au Souverain Pontife, dès 1859. "Pour nous, très Saint-Père, nous croyons que votre autorité ne peut être définie que par vous-même, et nous vous reconnaissons tous les droits que vous vous reconnaissez... (que votre bénédiction) écarte à jamais de nous l'incomparable honte de vous trahir". (9)

Ainsi s'attachait-il au Vicaire de Jésus-Christ, à la voix de Dieu sur terre, à celui dont les paroles ont des promesses d'immortalité.

Ainsi fut-il catholique, catholique *avant tout*, avant sa politique, avant ses idées, avant sa gloire, avant ses intérêts et ses sentiments les plus légitimes, dans la mesure où ils auraient pu ne s'accorder plus avec son catholicisme. Le vrai catholique est fils de l'Eglise romaine, soldat sacrifié au vouloir de son Chef suprême, voilà sa force, voilà sa puissance. C'est une gloire difficile à l'entendement humain et qui peut n'être pas comprise; ceux qui ont le sens de Dieu la saisissent, l'ambitionnent et s'en auréolent.

Nous l'avons saisie, dans notre pays, depuis nos origines, nos zouaves s'en sont auréolés, il y a cinquante ans, et nous l'ambitionnons aujourd'hui encore. Oui, nous l'ambitionnons.

Nous savons que l'Eglise de Rome est la mère de nos âmes, que le Pape, que Pie IX, que Léon XIII, que Pie X, que Benoît XV, c'est notre vrai Père; que le Siège Apostolique, c'est notre roc inébranlable; que le Vicaire du Christ, c'est le sacrement de l'autorité et de la sagesse divines. Voilà pourquoi nous aimons le Pape comme l'enfant aime sa mère, même quand elle le reprend et le conseille; comme le bon fils écoute son père qui le guide dans la vie; comme l'édifice qui doit durer s'appuie sur la pierre, comme le chrétien adore l'Hostie, malgré le mystère dont Dieu s'entoure et les voiles dont il se couvre aux saints autels.

Nous aimons le Pape, parce qu'il est le soleil de la chrétienté. La parole du Pape, comme celle de l'Evangile, est esprit et vie pour qui la reçoit avec foi et amour. Nous recevrons toujours la parole du Pape avec foi et amour, et il se préparera pour nous encore des jours féconds et glorieux dans l'histoire.

J. M. Rodrigue VILLENEUVE, O.M.I.

(1) C'est nous-même qui soulignons les textes, au cours de cet article.
(2) Correspondace, IV, p. 271
(3) Ib., p. 291.
(4) Correspondance, VII, p. 228.
(5) Corresp. V, p. 34.
(6) Correspondance. p. 425.
(7) Correspondance. I, p. 428.
(8) Mgr Paquet, *Benoit XV et nos questions de langues*. "Le Droit" 2 décembre 1916.
(9) Vie, par Eugène Veuillot., vol. III, p. 297.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XII—LA LEGENDE DES TROIS FONTAINES

En ce temps-là, c'était longtemps bien longtemps avant l'époque où se passe notre histoire, longtemps même, croyons-nous, avant le temps de Merlin, il prit envie à Notre-Dame la Vierge de visiter la Bretagne. Dans ce domaine particulier de sa mère, elle voulait choisir un site, pour s'y faire élever un sanctuaire. Et, pour la guider dans ses recherches, elle choisit deux anciens évêques Bretons, Saint Mathurin et Saint Malo, avec lesquels elle se mit en route.

Les célestes voyageurs visitèrent d'abord le pays de Nantes et le pays de Rennes, qui sont sous la protection spéciale de Saint Mathurin. Mais, dans ce pays-là, la Bonne Vierge ne trouva point ce qui lui convenait.

Ils entrèrent alors dans le diocèse dont Saint Malo était le patron. Car, en ce temps-là, aussi bien qu'à Vannes et à Saint Brieux, il y avait un évêque à Saint-Malo-sur-Mer; et bien que ces bandits de révolutionnaires lui aient supprimé son évêché, ce n'est pas à ses anciens diocésains qu'il faudrait aller dire que ce n'était pas un aussi bon évêque que les autres.

Une fois entré dans ses domaines, Saint Malo prit la direction de la caravanne, et ayant descendu la lande Bénard, arriva avec ses compagnons, sur le haut de la colline, qui, au nord-ouest du village de Penfra, sépare cette dernière lande de celle de Beau-Soleil. Au pied de cette colline, du côté de l'ouest, s'étendait une assez vaste prairie, dont une bonne partie n'est aujourd'hui qu'un marais au sol mouvant; car c'est de là que sort le ruisseau des Trois-Fontaines. Mais alors, comme il n'y avait ni fontaines, ni ruisseau, le pâtis était plutôt aride et desséché, pendant les chaleurs de l'été.

Nos trois voyageurs, un peu fatigués de leur course inutile à travers les domaines de Saint Mathurin, s'arrêtèrent à mi-côte, en haut du pâtis, et allèrent s'asseoir à l'ombre des marronniers, qui poussent là en abondance, à peu près à l'endroit où se dresse aujourd'hui un rustique calvaire. La place était alors, complètement déserte, et sa ceinture de colline l'isolant du bruit des campagnes environnantes, en faisait une solitude dont le charme séduisit Saint Malo.

Les habitants de cette partie de mon diocèse sont bien éloignés de toute église, dit-il, en s'adressant à la Sainte-Vierge. J'aimerais à voir, dans ce lieu solitaire, une chapelle s'élever en mon honneur, où les gens vinssent prier et rendre leurs hommages au Seigneur.

-Votre désir est légitime, mon fils, répondit la Vierge: mais le lieu est si aride, qu'ils mourront de soif, pendant les chaleurs de l'été.

Pour remédier à cela, Bonne Dame, répondit Saint Malo, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, permettez que je creuse une fontaine, dont l'eau claire et limpide ne s'épuisera jamais.

—Faites, mon fils, répondit la Vierge. A moi aussi, le site est agréable; et, en attendant que j'en choisisse un pour mon propre sanctuaire, à côté de votre fontaine, destinée à apaiser la soif des altérés, je vais en creuser une autre, dont l'eau soulagera les infirmes et les malades.

Ayant ainsi parlé, la Sainte Vierge et Saint Malo descendirent en bas du côteau; et celui-ci se mit à creuser sa fontaine, juste à côté du sentier qui traversait le vallon, afin que les gens n'aient pas à se déranger pour aller puiser de l'eau.

A vingt pas de là, dans la direction du sud, la Benoîte Vierge avisa une belle touffe de houx, au feuillage toujours vert, et aux jolies baies rouges, au pied de laquelle elle se mit, elle aussi, à creuser sa fontaine, destinée au soulagement des malades.

Pendant ce temps-là, Saint Mathurin, abandonné sans cérémonie par ses deux compagnons, était resté sous les marronniers, un peu vexé de l'intérêt que la Sainte-Vierge prenait aux domaines de Saint Malo, après l'indifférence qu'elle avait marquée pour les siens: un peu piqué aussi du sans-gêne avec lequel ses compagnons avaient pris leur décision, sans daigner le consulter plus que s'il n'avait pas été là. Il voulait cependant qu'on sache qu'il avait été du voyage. A son tour, il descendit donc en bas du côteau: et entre ses deux compagnons, à dix pas de chacune des autres fontaines, il se mit lui aussi à creuser la sienne. Mais, ce fut uniquement pour marquer son passage, et pas du tout dans l'intention de rendre un service quelconque aux gens du pays, du sort desquels il se désintéressait de plus en plus.

Les trois fontaines étant creusées, celle de la Vierge, à l'ombre de sa touffe de houx, se remplit d'une eau fraiche et dormante, qui se recouvrit incontinent de l'épaisse couche d'herbes vertes, sous laquelle elle dort encore aujourd'hui; toujours au même niveau, toujours à la même température; impropre aux usages culinaires; mais apportant soulagement et guérison à ceux qui, dans leurs maux, en usent avec foi et dévotion.

La fontaine de Saint Malo, à peine creusée, laissa couler une eau claire et limpide, qui, depuis ce temps-là, n'a jamais cessé de remplir son petit réservoir, quelque soit la quantité qu'on en puise chaque jour, et quelque soit la sécheresse qui désole les environs. Pendant la grande sécheresse de 1906, aussi bien que pendant celle de l'an-mil-et-je-ne-sais-combien, ce fut elle qui fournit d'eau tout le pays environnant. Je le sais bien, puisque j'y étais. Même que pendant une chaude journée d'octobre (en ce pays-là, il fait chaud au mois d'octobre), je fus tout heureux et tout aise, d'y puiser pour étancher ma soif.

Quant à la fontaine creusée entre les deux autres par Saint Mathurin, elle se remplit aussi; mais elle n'a jamais servi qu'à alimenter le petit ruisseau qui, depuis ce jour-là coule à travers les prairies. Dans les moments de presse, on a quelque fois voulu puiser à la fontaine de Saint Mathurin: mais on a dû bien vite y renoncer: car au deuxième seau l'eau y était devenue aussi trouble et aussi imbuvable que celle de la Saskatchewan ou de la Rivière Athabaska. Elle est là uniquement pour compléter le nombre trois, et pour témoigner du passage de St Mathurin. Leur ouvrage accompli, les trois voyageurs s'éloignèrent dans la direction de Josselin, où, en haut de la colline qui domine la petite ville et la vallée de l'Ouest, Saint Malo montra à la Vierge un site enchanteur, qu'elle voulut absolument avoir là son sanctuaire. Pour marquer son désir, elle dépose une de ses images au milieu des ronces qui croissaient en haut de la colline. Quelques jours après, les gens du pays, guidés par une lumière mystérieuse qui brillait au milieu des ronces, découvrirent cette image miraculeuse; et, comprenant l'intention de la Bonne Mère, lui élevèrent une basilique, où on l'honore encore aujourd'hui, sous le nom de Notre-Dame du Roncier.

Les trois fontaines, elles aussi, furent vite découvertes par les paysans des environs. Chacun des augustes travailleurs avait-il laissé sa signature sur la fontaine qu'il avait creusé? Je ne sais. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y eut jamais le moindre doute sur les auteurs des fontaines, ni la moindre hésitation sur leurs attributions respectives.

On commença dès lors à boire de la fontaine de Saint Malo, et à se servir comme de remède de celle de la Bonne Vierge, en laissant inutilisée celle de Saint Mathurin. Mais, on ne bâtissait pas de chapelle, ainsi que l'aurait voulu Saint Malo.

Sur ces entrefaites, un chevalier, vassal du Comte de Cavéran, voulut bâtir une chapelle près de son Castel de la Touche-Berthelot, à une demi-lieue au sud des trois fontaines. En conséquence, le dit chevalier, exemptant pour un an ses tenants de toute autre corvée, les fit charroyer la pierre nécessaire à la construction de cette chapelle. La pierre rendue, le chevalier manda les maçons, qui ayant bien pris les mesures et les dimensions du futur édifice, en creusèrent les fondations à la place que leur indiqua le chevalier.

Cela fait, le chapelain du Castel sortit en grande pompe, suivi du chevalier et de tous ses gens: et, en belle procession, se rendit à la place où devait s'élever la chapelle, pour en bénir la première pierre. Mais, arrivés sur le terrain, grande fut la surprise et la déception de tout le monde, en constatant que, de toutes les pierres amoncelées là la veille, il n'en restait pas une: et que, des fondations si profondément creusés, on n'apercevait pas plus de traces, que si la terre n'avait jamais été remuée.

Le chevalier bien marri, se mit à rechercher ses roches, et il finit par les trouver, toutes rendues et bien rangées, au beau milieu du patis des trois fontaines. Croyant d'abord à un mauvais tour de son Suzerain, le Comte de Cavéran, qui voulait avoir la chapelle plus près de son propre château, il exempta ses tenants d'une nouvelle année de corvées, et les fit recommencer le charroyage des pierres. Mais, ils auraient pu charroyer longtemps; car, toutes les pierres qu'ils rendaient à la Touche-Berthelot dans le cours d'une journée, ils les trouvaient reportées dans le patis des trois fontaines, lorsqu'ils venaient pour reprendre leur tâche le lendemain matin.

Le chevalier ayant compris que c'était Saint-Malo qui lui jouait tous ces tours, et ne se sentant pas de force à continuer le jeu prit le parti de bâtir la chapelle là où le bon Saint voulait l'avoir, et où elle est encore aujourd'hui, quoique bien détériorée, et passablement en ruines. Car, quand, au commencement du siècle dernier, cette partie du pays, séparée de Mohon, a été érigée en paroisse, la vieille chapelle a d'abord servi d'église paroissiale. Mais, comme elle était vieille et trop petite, on a construit une nouvelle église, à un demi-mille de là, sur le haut de la lande Bénard. Et aujourd'hui, la vieille chapelle un peu trop dédaignée, s'en va tristement en ruines, au bruit monotone du petit ruisseau qui coule des fontaines.

Et voilà, chers lecteurs, telle que je la connais, la légende de Saint Malo-des-trois-fontaines.

EVANGILE

LE DEUXIEME DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

S. Jean II.

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'est-ce que cela fait à vous et à moi? Mon heure n'est pas encore venue. La mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre, dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

Ne vous mêlez jamais de ce qui ne vous regarde pas

Nous nous plaignons souvent que nos affaires nous donnent bien de la peine et du tracas, et nous voulons encore après cela nous occuper de celles des autres.

Sans doute, c'est louable s'il s'agit de rendre service et que la discrétion le permette; mais d'ordinaire il en est tout autrement.

Ce qui nous inspire, c'est un esprit de curiosité, de critique, de jalousie, d'orgueil.

Ou bien, nous faisons des rapports désobligeants sur un tel, nous semons la zizanie dans telle famille par des révélations imprudentes.

Et ainsi, nous affligeons le prochain et nous nous préparons à nous-mêmes de graves ennuis.

Occupons-nous de nos affaires et ne prétendons pas conduire celles des autres.

Petites recettes pour être heureux et faire des heureux

X

Il arrive souvent que nous nous attirons des ennuis, des contrariétés et que nous en faisons souffrir aux autres, par suite de notre *manque de réflexion*. Nous décidons trop vite une affaire: nous prononçons trop vite un mot fâcheux: nous suivons trop vite le conseil de la passion et de l'amour-propre: nous ouvrons trop vite tel livre, etc. Il eût fallu nous demander d'abord: Ce que je vais faire est-il louable? utile? permis?... Quelles en seront les conséquences? N'aurai-je pas à me repentir de l'avoir fait? Un instant de recueillement, et surtout un coup d'œil intérieur vers le bon Dieu suffirait, bien des fois, à nous ouvrir les yeux et préviendrait des actes regrettables. Sachons maitriser notre empressement naturel et observons fidèlement cette règle, si nous voulons nous épargner beaucoup de petites misères, quelquefois même de fort grandes.

Ayez horreur des procès

C'est le conseil de tous les hommes sensés, qui ont l'expérience des affaires. Hélas! si on avait la sagesse de le suivre, y aurait-il tant d'avocats?

"Ne plaidez jamais, disait à ses enfants Antoine de Courtois dans son admirable Livre de famille. Votre bisaïeul eût trente-trois procès: il les gagna tous et il y perdit soixante mille francs!... Les procès ruinent les familles les plus riches. Ne plaidez jamais, surtout entre vous: car je détournerais ma bénédiction de dessus la tête de celui d'entre vous qui intenterait un procès à ses frères ou sœurs. Quand vous m'aurez rendu les tristes et touchants devoirs de la sépulture, j'exige que vous preniez connaissance des conseils que je vous donne ici, et que vous juriez en mon nom de ne jamais vous déchirer par des procès... Ah! mes pauvres enfants, n'est-ce pas votre propre sang que vous feriez couler? N'est-ce pas votre propre bien que vous feriez manger dans cette lutte scandaleuse? Si vous n'êtes pas contents de vos parts, faites à ma mémoire le sacrifice de vos sentiments. Je prierai le bon Dieu pour vous. Prenez au moins des arbitres de notre famille et parmi nos parents. Signez, signez sans les lire les arrangements qu'ils auront conclus, et que mon tombeau soit pour vous l'autel de la concorde et de la paix. Dieu bénit les familles pacifiques, et vous verrez que vos biens prospéreront ... [illegible] ... pauvre deviendra peut-être le plus riche.

Il ne faut pas plaider entre vous, il ne faut pas non plus plaider avec des étrangers. Vous devez vous faire une règle constante de remettre toutes vos discussions à la décision d'arbitres. Les arbitres sont des juges de notre choix, et leurs décisions indépendantes des formes concilient tous les désirs et toutes les considérations de la justice. Un jugement nous ruine, un arbitrage ne coûte rien; il ne nous garde pas seulement notre repos, il nous conserve l'amitié même de notre partie adverse... Je n'ai jamais vu quelqu'un soutenir un procès, sans en avoir le regret et sans maudire son sort. Au nom de Dieu et de vos enfants, ne plaidez jamais, absolument jamais..."

L'autre jour, je rencontrai un campagnard, qui m'avait longuement entretenu, l'année dernière, d'un procès à propos de deux lopins de terre labourable, dont un parent lui contestait la propriété.

—Eh bien! lui dis-je, est-ce terminé?

—Oui, me répondit-il froidement, c'est terminé...

—Bravo! Les deux lopins sont donc à vous?

—A moi? Hélas! non.

—A votre adversaire?

—Pas davantage.

—Mais à qui donc alors?

—L'un appartient maintenant à mon avocat, et l'autre à l'avocat de mon adversaire... Et pourtant, ajouta-t-il, mon avocat m'a dit que l'affaire avait très bien fini, que je devais m'en féliciter, parce qu'il avait craint longtemps qu'elle n'eût pas un aussi bon résultat.

On voit donc qu'en matière de procès tout "n'est pas bien qui finit bien" à moins que ce ne soit pour les avocats...

Exemples de dévotion à la sainte Vierge.

Saint Bernardin de Sienne choisit de bonne heure la glorieuse Vierge Marie pour sa souveraine, et il ne manqua pas un seul jour de l'honorer. Devenu brillant cavalier, il faisait souvent de longues absences, qui alarmaient une de ses vieilles parentes, nommée Tobie. Elle voulut un jour savoir où Bernardin se rendait en quittant la maison, et elle le suivit secrètement. Quelle ne fut pas sa surprise, après une longue marche, de ne voir s'agenouiller devant la Madone placée au-dessus d'une porte de la ville et prier avec ferveur! Elle comprit que Marie avait ravi le cœur du jeune homme et qu'il s'était dévoué pour toujours à son service.

Juste-Lipse, un des savants les plus éminents du XVIIe siècle, professa publiquement un culte de tendre vénération envers la sainte Vierge, qu'il aimait à invoquer comme sa bonne Mère. Il se serait fait scrupule de manquer à une seule des réunions de la Congrégation, et il put dire au lit de la mort: "De toutes les actions de ma vie, celle qui me donne le plus de contentement, c'est d'être entré dans cette pieuse Association de la sainte Vierge".

Justice, vérité et bonté

L'amour de la justice va de pair avec celui de la vérité et avec la bonté.

L'unité de foi aide puissamment à l'unité de sentiments. Que de fois ne l'a-t-on pas remarqué: l'intransigeance sur les principes est toujours charitable envers les personnes; rien, au contraire, n'est ordinairement plus tyrannique qu'un prétendu libéralisme doctrinal.

Prince-Albert et Environs

La Be'gique et la grande guerre

Conférence de M. l'abbé Vandamme, vendredi 12 janvier, sous les auspices de l'A. C. F. C.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est vendredi soir à huit heures, qu'aura lieu, dans la salle paroissiale, la conférence de M. l'abbé Vandamme, prêtre belge délégué au Canada par le cardinal Mercier, sur la Belgique et la grande guerre.

M. l'abbé Vandamme a bien voulu nous donner les grandes lignes du sujet palpitant qu'il développera demain soir. Le rôle de la Belgique dans cette guerre a consisté d'abord à garder jusqu'au dernier moment une parfaite neutralité. Une fois son territoire violé par l'Allemagne, elle l'a défendu pouce par pouce. Les résultats ainsi obtenus ont été précieux; quinze jours ont été gagnés devant Liège et pendant la bataille de la Marne. 250,000 Allemands ont été retenus autour d'Anvers. La résistance des Belges sur l'Yser a été également d'un grand secours à l'armée franco-anglaise.

La vaillante attitude du peuple belge a ainsi détruit les plans des Teutons et ceux-ci se sont vengés sur la population restée au pays. D'où les souffrances inombrables qui lui sont imposées: otages, emprisonnements et déportations en masses, réquisitions, pillages, incendies, massacres, etc. Un chemin de ruines et de tombes marque partout le passage des barbares à travers la Belgique.

La situation actuelle de la population est misérable au plus haut degré. L'industrie et le commerce n'existent plus: seule l'agriculture subsiste, mais 60 p.c. des produits de la ferme sont confisqués et envoyés en Allemagne. Trois millions d'individus sont à la merci des comités de secours pour leur nourriture quotidienne. Tous, riches et pauvres, reçoivent une demi livre de pain et une demi-livres de pommes de terre par jour. Les autres nécessités de la vie atteignent des prix fabuleux. Ainsi la viande se vend $1 à $2 la livre, le beurre $1, le savon 90 sous, le café $2.50, la farine de $25 à $30 les cent livres.

Toute la population actuelle de la Belgique n'a pas d'autres ressources que les secours qu'elle reçoit des comités institués par le cardinal Mercier d'accord avec le gouvernement belge.

Tels sont les renseignemnts qu'a bien voulu nous donner M. l'abbé Vandamme au cours d'une brève conversation. Dans sa conférence de demain soir, il s'étendra longuement sur ce sujet. Tous nos compatriotes voudront profiter de l'occasion qui leur est offerte d'entendre exposer la situation réelle de la Belgique par un témoin occulaire.

Une centaine de projections lumineuses adaptées au sujet défileront sous les yeux du public au cours de la séance. Divers chants et intermèdes musicaux seront exécutés par les artistes **favoris de nos soirées de l'A. C. F. C.**

M. l'abbé Vandamme a déjà visité la plupart des centres du diocèse d'Edmonton et une partie de celui de Prince-Albert. Il a parlé en faveur de ses **compatriotes notamment à Edmonton**, Red Deer, Leduc, Saint-Albert, Legal, Villeneuve, Rivière-qui-Barre, Lamoureux, Vègreville, Brosseau, Saint-Paul des Métis, Saint-Edouard, Vermillon, North-Battleford, Battleford, Delmas, Duck Lake, Vonda. Partout il a été très favorablement reçu et a recueilli de généreuses offrandes. Prince-Albert saura lui aussi faire sa part.

Dimanche prochain, aux différents offices de la Cathédrale, M. l'abbé Vandamme adressera également la parole. Le soir à 8 hrs ½, il donnera une grande conférence au théâtre Empress sous la présidence du maire Knox.

En voyage

Sa G. Mgr Pascal, O.M.I., part aujourd'hui pour un voyage à la côte du Pacifique. Le R. P. Auclair, directeur du *Patriote* accompagne Sa Grandeur.

Le bazar paroissial

Les dames de la Cathédrale du Sacré-Cœur se sont réunies sous la présidence du R. P. L. J. Danis, O.M.I., dans la salle paroissiale afin de donner une organisation définitive au bazar en projet. Le résultat obtenu est que Mme Gilbert Lacroix a été élue présidente, Mme Brunning, 1ère vice-présisdente, Mme Flynn, 2ème vice-présidente, Mme Boyle, Trésorière, Mme Keber, secrétaire.

Le Rév. Père L. J. Danis, O.M.I., curé et directeur des Dames de l'Autel a reçu un chèque substantiel pour les œuvres de la cathédrale.

Notes Locales

—Lundi 15 janvier, à dix heures, à la Cathédrale, un service anniversaire sera chanté pour feu Léon Massol, décédé en France le 15 janvier 1916. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

—Un vent chinook d'une violence considérable a passé sur la ville de très bonne heure lundi mtin, accompagné d'une assez forte chute de pluie. Pareille chose en janvier ne s'était pas vue depuis longtemps. Pendant quelques heures, la neige s'est mise à fondre rapidement et l'on se serait cru au printemps.

—Au nombre des décorés du nouvel an, se trouve le brigadier général W. S. Hughes, qui fut, il y a quelques années, directeur du pénitencier de Prince-Albert.

—Mlle Marie A. E. Richard, institutrice à Henribourg, suit les cours de l'Ecole normale de Prince-Albert.

—Mme Rondot, d'Alingly, qui avait é informée dernierement de la mort de son mari tué au front, vient de recevoir une carte postale lui annonçant qu'il est à l'hôpital militaire de Dijon et en bonne voie de guérison.

—La liste des blessés, ces jours-ci, mentionne le nom de Louis Gagné, un jeune Canadien-français de Steep Creek.

—Notre jeune compatriote Jean E. Marion, caporal au 53e bataillon, après avoir passé six mois à l'hôpital Angleterre, est en ce moment en route pour Prince-Albert.

Le district de Prince-Albert à l'exposition de semences de Saskatoon

Les cultivateurs du district de Prince-Albert ont fait excellente figure à l'exposition provinciale de semences tenu à Saskatoon.

Frank White, de Davis a obtenu le premier prix pour le blé Marquis sur pied et le cinquième pour le concours général.

P. Collée, de Saint-Georges, a eu le second prix pour le blé Marquis.

Théodore Newhouse, de Davis, s'est classé le premier pour le Red Fyfe et le troisième pour le Marquis.

Jean Denis, de Prince-Albert, a obtenu le septième rang avec le Marquis.

L'orphelinat catholique, a eu le sixième prix pour l'avoine blanche.

D. W. Paul, de MacDowall, le deuxième prix pour l'orge.

Enfin l'écasson Mooney, qui récompense l'excellence générale des récoltes, est allé cette année au district de Prince-Albert.

Ces lauriers sont bien de nature à maintenir le renom de Prince-Albert comme région agricole.

Nos cordiales félicitations à nos deux compatriotes MM. P. Collée et Jean Denis pour la part qui leur revient dans ces succès.

Municipalité de Buckland

Le conseil n'a pas cru pouvoir faire droit à la requête de J. B. Albert demandant que la municipalité intervienne pour le faire rentrer en possession de sa scierie actuellement retenue comme garântie pour dette.

—Le règlement sur les animaux (herd law), qui a été adopté à la dernière élection pour la division No. 6, ne prendra effet qu'à partir du 1er juillet, à cause des difficultés qu'il y a à terminer les clôtures avant cette date. Cependant les contribuables intéressés qui seraient opposés à ce retard pourront exposer leurs vues à ce sujet à la prochaine assemblée.

—Le système adopté l'année dernière de faire payer une partie des taxes en travail ayant donné satisfaction, il sera continué cette année. Chaque contribuable pourra travailler sur les routes jusqu'à concurrence de $6 par chaque quart de section qu'il possède. Les prix payés sont: $2 par jour pour les contremaitres et les hommes et $4 pour un homme et ses chevaux.

Le préfet R. Dice a parlé en faveur du Service national et le conseil l'a recommandé à la sérieuse attention de tous les contribuables.

—Les réunions se tiendront désormais le premier samedi de chaque mois à 10 hrs 30.

MARCELIN, Sask.

—La Société d'Agriculture de Carlton a tenu récemment son assemblée annuelle. Le rapport présenté prouve que la Société se trouve dans une excellente position financière. Les officiers élus sont: président, George L. Clarke; vice-présidents, S. Hempstead et L. Rutten; directeurs, William Mattock, J. A. Boyer, R. B. Horner, William Diehl, George Leask, J. J. Crowe, M. Millick, A. Teskey, E. Browning, T. H. Spence, K. G. Nourse, M. Manseau, D. Clément.

—Nous avons appris avec regret que M. F. J. Maginn autrefois employé à la Banque Canadienne du Commerce, à Marcelin, avait été blessé sur le front de la Somme.

—M. Ranger de St Clet, Cté de Soulanges, P.C. n'a été que cinq jours à Marcelin chez ses beaux-frères MM. Herménégilde Charlebois, Adolphe Chevrier et Arthur Lajeunesse; mais il a fait de bonne besogne, ayant acheté la section de M. Roy, une belle ferme bien cultivée et bien bâtie pour la somme de $22,000 soit $35 l'acre. M. Ranger qui a 7 enfants, reviendra avec sa famille prendre possession de sa ferme et l'ensemencer en mars. Il a acheté sa semence de blé, 600 minots à $1.25 le minot. Les gens de Ste Marthe et de St Clet s'emparent de Marcelin. Nous attendons encore trois familles d'ici le printemps.

—Belle soirée chez M. Michael Willick le soir des Rois. Plus de trente personnes du village en double sleigh s'y sont rendues. M. Oscar Reid du lac Puant a gagné une trousse que Mme Isidore Daoust s'est chargée de rafler.

M. H. Charlebois a gagné au concours de cartes le prix des hommes alors que sa femme enlevait celui des dames. Gens chanceux et habiles. Mme Isidore Daoust a eu le prix de consolation du côté des femmes alors que M. Georges Boyer partageait le même sort pour les messieurs.

—M. Roch Lefebvre de St Isidore de Bellevue accompagné de sa belle fille Juliette Donahue est venu passer quelque jours chez ses beaux frères au presbytère.

—Mme Ephrem Théoret, née Scnolastique Myre, de Dauphin, accompagnée de sa fille Simonne les avait devancées de quelques jours, étant chez M. le curé pour Noël.

—Nous espérons que M. Landry, souffrant d'une attaque d'asthme se rétablira bientôt.

—Mlle Anita Lusignan, si bien connue à Marcelin s'est mariée le 9 janvier avec M. A. Paré, de Prince-Albert. Le mariage a eu lieu à Montréal.

Mlle Eva sa sœur qui nous a quittés à l'automne pour aller voir ses parents près de St Hyacinthe, entrera chez les Dames de la Présentation en février.

—M. Rosario Lacerte conduisait à l'autel, le 8 courant, Mlle Anna Lannier, elle était accompagnée de son père, alors que M. Arthur Lacerte servait de père à son frère.

Une ville bien française de la Saskatchewan

Les élections municipales de la ville naissante de Gravelbourg ont eu lieu dans le courant du mois de décembre.

Le résultat de ces élections démontre que nos compatriotes, qui forment la grande majorité des citoyens de l'endroit, entendent mener leurs propres affaires tout en donnant une représentation équitable à la minorité. Ils ont élu une personne de langue anglaise dans le Conseil de ville.

Les candidats élus sont les suivants: Son Honneur le Maire, Edgar Bertrand; Echevins: Alphonse Charlebois, Emile Dorais, Henri Lemyre, Cyprien Savarie, W. St Germain, E. T. Sullivan.

Il nous fait plaisir de constater que d'une année à l'autre ce centre français grandit et prospère sans rien perdre de son cachet essentiellement canadien.

La municipalité rurale de Gravelbourg No. 104, qui comprend le district environnant la ville et constitue la population agricole de la région, a aussi tenu ses élections avec les résultats suivants: Alex. Zess, préfet; Alfred Montbriand, Ovide Chartrey, Armand Morin, Louis Adam, M. Graham, conseillers.

L'empreinte fortement française de ce conseil municipal démontre que nos cultivateurs aussi prétendent pouvoir confier aux nôtres l'administration de leurs propres affaires.

Dans notre jeune province où nous sommes à nous implanter, nous ne saurions trop recommander aux nôtres de prendre une part active aux affaires publiques et d'acquérir ainsi l'influence à laquelle nous avons le droit et le devoir d'aspirer.

La récolte de la Saskatchewan

Le ministère de l'agriculture de Régina vient de publier le rapport définitif de la récolte de grains pour la province en 1916. La superficie totale en culture était de 13,529,121 acres. Le rendement total de toutes les récoltes a été de 288,828,213 minots, dont 126,857,760 minots de blé. Le rendement moyen par acre est estimé, pour le blé à 14.2 minots, pour l'avoine à 39.1 minots.

Les Grain Growers et le français

Du *Manitoba*:

"L'Association des Producteurs de Grain (*Grain Growers*) de Prince-Albert, vient de s'exprimer, par résolution, en faveur de l'enseignement exclusif de l'anglais dans les écoles de la Saskatchewan.

Il est malheureux que l'Association des Grain Growers, sorte de son domaine ordinaire pour dire une sottise.

Il y a dans l'Ouest canadien des préjugés qui sont incompréhensibles.

Partout ailleurs dans le monde entier, la langue française jouit en ce moment d'une faveur extraordinaire.

Mais dans l'Ouest canadien on est sourd et on est borgne.

On est si sourd et si borgne qu'on veut même empêcher les petits français et les petites françaises d'apprendre leur langue maternelle.

C'est d'une stupidité insondable.

Heureusement que le français continuera de s'enseigner quand même dans l'Ouest.

Les fanatiques, les ignorants, et les imbéciles de tous crins pourront en faire leur deuil."

Comité de Prohibition du Dominion

Les représentants des sociétés de tempérance de tout le Canada, se sont réunis le 14 décembre dernier à Ottawa et ont établi le comité de Prohibition du Dominion.

Voici l'importante résolution qui fut adoptée après mûre délibération par les délégués présents:

"Résolu que, étant donnée la nécessité de conserver nos ressources nationales, et de prévenir tout affaiblissement de notre force nationale dans le grand effort que ait actuellement le Dominion pour aider l'Empire dans sa lutte pour la défense de l'Honneur, de la Justice et de la Liberté, le gouvernement du Dominion et le Parlement soient instamment requis d'adopter, comme mesure de guerre, une loi défendant la fabrication des boissons alcooliques, leur importation, leur vente, ou leur transport d'aucun point du Canada dans une province où la prohibition est établie, et défendant aussi la livraison ou la réception d'aucune telle liqueur dans chaque telle province.

"Résolu que la question du maintien ou du rappel de cette loi de prohibition soit soumise aux électeurs, par referendum, après la guerre, mais non avant que la mesure n'ait été en force pendant trois ans; ou que, si le gouvernement le préfère, et le croit désirable, la question de l'établisment de telle mesure soit soumise au peuple par referendum avant le mois de juin 1917, la prohibition devant être établie dans les trois mois qui suivront le vote, si ce dernier est favorable.

Combien de temps vivent les canons

De l'*Intransigeant*:

Combien dure la vie d'un canon, sa vie active, le temps pendant lequel il est en action ?

Prenons comme exemple le canon boche de 350, et calculons.

La vitesse initiale est voisine de 1,000 mètres à la seconde; la longueur du tube, de 20 mètres. L'obus met à peu près un cinquantième de seconde pour parcourir l'âme du canon. Celui-ci sera hors d'usage après avoir tiré trois cents coups.

La vie de la pièce ne dépasse donc pas deux secondes.

Le 75, champion incontestable de l'artillerie légère, s'il n'est pas soumis à un tir rapide trop prolongé, vit vingt-cinq secondes et se classe en tête des canons longs. Mais il cède le pas aux canons courts. Le 120 court vit très vieux, une minute au moins.

La longévité de l'obusier de 220 est plus grande encore, il peut durer jusqu'à cinq minutes, et c'est ainsi de tous les obusiers. Ainsi nos titanesques 400 pourront-ils sans difficulté accomplir autant de fois et aussi longtemps qu'il le faudra leur œuvre d'écrasement.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.168
No. 2 nord	.165
No. 3 nord	.160
No. 4 nord	.150
AVOINE	0.43
ORGE	0.60
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	[illegible]
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	0.45
BOEUF, la livre	0.10
PORC la livre	0.13
MOUTON, la livre	0.17

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	185⅜
No. 2 nord	182⅜
No. 3 nord	178⅞
No. 4 nord	166½
AVOINE—	
No. 2 C. W	57⅜
No. 2 C. W	55⅜
No. 1 fourrage	55⅜
ORGE—	
No. 3	100
No. 4	94
Fourrage	78
LIN—	
No. 1 N. W. C	260⅛
No. W. C	257⅛

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun.

ON DEMANDE un Instituteur ou une Institutrice pour l'école d'Arborfield. Bonnes références exigées. S'adresser à M. Jos. CASTONGUAY, syndic, ARBORFIELD, Sask.